

AA.40

© 1975 Musée de Vaudreuil  
Liste des 500 diapositives

MUSEE DE VAUDREUIL

500 diapositives, numérotées de 1 à 500.

copyright Le Centre de Documentation Yvan Boulerice, 1975.  
Toute reproduction interdite.

Les informations contenues dans cet ouvrage proviennent du Musée de Vaudreuil.

Au fur et à mesure que des détails supplémentaires concernant les objets étudiés seront compilés par le Musée, nous vous les ferons parvenir.

Nous tenons à remercier monsieur Lucien Thériault et mademoiselle Andrée Boileau du Musée de Vaudreuil, dont la collaboration a été essentielle à la réalisation de cet ouvrage.

- 1- Indien scalpant une victime, supplice d'un prisonnier chez les Iroquois. Non signé (attribué à Joseph Légaré), non daté; huile sur toile, 90cmX77cm.

Joseph Légaré est né à Québec en 1795. Il s'intéresse à la politique, appuie l'agitation de 1837 et le parti annexionniste de Papineau en 1849. Peintre surtout autodidacte, il copie les oeuvres religieuses et restaure la collection Desjardins. Durant sa jeunesse, il emplit les églises de Québec de centaines de tableaux religieux imitant les originaux français. Joseph Légaré est un peintre souple, s'attaquant aux sujets les plus divers, tel le paysage, dans lequel il excelle. Il meurt à Québec, en 1855.

- 2- Portrait du curé Paul-Loup Archambault. Signé "Collin", non daté (mais entre 1832-1869); huile sur toile, 57cmX47cm.

François Collin naît à Ste-Rose, comté de Laval, en 1818 et meurt en 1879.

Monsieur Paul-Loup Archambault fut nommé curé de la paroisse St-Michel de Vaudreuil en 1816, jusqu'en 1858. Il fut inhumé à Vaudreuil, le 24 février 1858.

On trouve dans les registres de la fabrique de 1869, au chapitre des dépenses, la mention: "Portrait de Mesi. Archambault 127.2" Le tableau a donc été payé à Collin la somme de 127 livres et 2 schellings.

- 3- Maison d'Honoré Beaugrand, maire de Montréal. Signé en bas, à droite "Geo Delfosse", non daté (c.1900); huile sur toile, 54cmX77cm.

Georges Delfosse est né à St-Henri de Mascouche en 1869. Il étudie à Montréal avec Chabert et en France avec Bonnat et Harlamoff. Il meurt à Montréal en 1939.

Honoré Beaugrand, journaliste durant 35 ans, est né à Montréal le 24 mars 1849. Il est maire de Montréal de 1885 à 1887 et meurt à Montréal le 7 octobre 1906.

- 4- Portrait de Mgr Plessis, premier archevêque de Québec (1806-1825). Attribuée à Jean-Baptiste Roy-Audy, pas datée; huile sur toile, 84,5cmX66cm.

- 5- Portrait de Louis Dulongpré. Non signé, attribué à Wilhelm von Berczy, c.1805-1810; pastel à l'huile, 22cmX20,5cm.

5- (suite)

Wilhelm von Moll Berczy naît en Allemagne en 1749. Après des études en diplomatie en Autriche, il fait ses beaux-arts en Italie et en Angleterre. Il arrive en Amérique en 1795. On le retrouve à Montréal et à Québec vers 1803 où il décide de se livrer entièrement à la peinture. Il meurt en 1813, alors qu'il se rendait à New-York. Il a surtout exécuté des têtes de notables québécois, au pastel, en général de format oval. On connaît de lui quelques bustes à l'huile grandeur nature et des miniatures sur ivoire.

6- Judith. Signé "Chevalier Antoine-Sébastien Falardeau", datée de 1854; huile sur toile, 92cmX72cm.

7- Portrait de femme portant un bonnet craquelé. Non signé, attribué à Louis Dulongpré, non daté (mais vers 1830); huile sur toile, 46cmX38cm.

8- Paysage. Signé en bas à droite "SL... (illisible)", non daté; huile sur cuivre, 16cmX23,5cm.

Cette huile sur cuivre est probablement l'oeuvre d'un miniaturiste européen dont la signature illisible nous empêche d'identifier son origine et d'établir sa biographie. Il a utilisé une plaque de cuivre gravée à l'endos.

9- Ex-voto de l'enfant malade. Anonyme, 1697; huile sur bois, 30,5cmX39,5cm.

Cet ex-voto de 1697 représente un couple d'une famille bourgeoise, d'après leur costume, implorant St-Nicolas pour la guérison de leur enfant malade. Il est intéressant de noter que le peintre a fait une double représentation de l'enfant avant et après sa guérison. Dans son berceau on le voit couché, soit malade, et assis, soit guéri. St-Nicolas était évêque de Myre en Lycie au IV<sup>ème</sup> siècle et est le patron des enfants.

Les ex-voto sont des tableaux commémorant des miracles. On les accrochait bien en vue dans l'église comme preuve tangible des pouvoirs miraculeux du saint imploré. La palette crue et l'ignorance du dessin et des lois de la perspective caractérisent tous les ex-voto à travers le monde. Ils sont sans aucun doute l'oeuvre de quelques artisans locaux sans formation académique. Cette simplicité facilite d'autant plus la lecture de ces images dénuées de tout détail inutile. Tout se concentre autour de l'histoire racontée.

- 10- Projet d'église no36. Non signé (attribué à Ozias Leduc), non daté; aquarelle sur papier, 45,4cmX60,5cm.  
Ozias Leduc est né à St-Hilaire en 1864. Il meurt en 1955 à St-Hyacinthe. Il travaille un temps à la décoration d'églises avec Luigi Capello, peintre à la mode de la région de Montréal.  
Parmi ses oeuvres de décoration importantes, signalons la décoration intérieure de l'archevêché de Sherbrooke et le plafond du nouveau baptistère de l'Eglise Notre-Dame de Montréal.  
Ce projet de décoration d'église fait probablement partie d'une série puisqu'il comporte une inscription au dos: "Projet de décoration 20X28 No 36". Il y a de fortes chances que ce projet soit dédié à St-Joseph, puisque la rosace principale représente le couronnement, par deux anges, de St-Joseph tenant dans ses mains une branche de lys.
- 11- Danse canadienne. L'atelier de Médard Bourgault, début du XXIème siècle; pin polychrome, 35cm de hauteur.  
Médard Bourgault est né le 9 juin 1890 et est mort à St-Jean-Port-Joli en 1960. Après avoir commencé à sculpter des personnages qui l'entouraient, il en vient à l'art religieux, témoignage de sa ferveur religieuse. Ses pièces ornent maintes églises canadiennes et même quelques sanctuaires à l'étranger. Ses Christ en croix et ses stations de chemin de la croix lui ont apporté la majeure partie de sa célébrité. Il n'abandonnera toutefois jamais l'art profane et initiera ses fils André et Jean-Julien au métier.
- 12- Amérique Septentrionale. Signé dans un médaillon "G.Sanson, géographe ordinaire du roi", 1669; pointe-sèche rehaussée à l'aquarelle sur papier, 49cmX60cm.  
Guillaume Sanson est le frère cadet de Nicolas Sanson, professeur de géographie de Louis XIII et Louis XIV. Il a publié une introduction à la géographie en 1661 et est mort en 1703.  
Cette carte a été éditée chez Pierre Mariette, éditeur d'estampes de Paris, mort en 1657. Il a dû laisser sa maison d'éditions entre les mains de ses successeurs qui ont continué d'éditer sous le nom de Pierre Mariette.
- 13- Vue de la Baie de Gaspé dans le Golfe de Saint-Laurent. Inscription au centre en bas: "Drawn on the Spot by Capt. Hervey Smith engraved by Peter Mazell", non daté (c.1759-1760); pointe-sèche rehaussée à l'aquarelle sur papier, 43,5cmX61cm.

13- (suite)

Hervey Smith, 1734-1811, se trouve au Québec en 1759, servant dans l'armée anglaise comme aide de camp de Wolfe, ayant déjà obtenu son grade de capitaine depuis 1756, après s'être enrôlé dans l'armée en 1753. Il exécute alors une série de dessins retraçant différentes étapes de cette campagne militaire, qui seront plus tard gravés à Londres.

Il en est ainsi pour cette gravure qui fait partie d'un ensemble "The Six Views of the Most Remarkable Places of the Gulf and River St. Lawrence", qui a été publié en 1760, par Thomas Jefferys, à Londres, avec une dédicace à William Pitt, comte de Chatham. Il faut ajouter qu'initialement les gravures éditées étaient des pointes-sèches en noir et blanc et que parfois, certaines d'entre elles ont été rehaussées à l'aquarelle, comme c'est le cas pour l'oeuvre étudiée. Nous y voyons, comme l'explique le texte sous l'image, un établissement français qui fournissait Québec en poisson jusqu'à ce qu'il fut détruit par le Général Wolfe après la reddition de Louisbourg en 1758.

14- Haut

Billet signé W.Price. "7606E Petit Saguenay, 10 novembre 1853. Ordre au magasin pour les travailleurs au commis du magasin. Délivrez au porteur des provisions, s.c. du magasin au montant de douze sous courant pour gages dans mon emploi G.D. Surt pour W. Price".

Bas

Billet signé W.Price. "Petit Saguenay, 31 août 1850. Au commis du magasin. Délivrez au porteur des effets pour la valeur de six sous courant."

15- Constat de dommage, 6 août 1782; papier.

Nous sommes en présence d'un document manuscrit nous montrant avec clarté le système judiciaire utilisé pour enregistrer la signature de personnes ne sachant écrire.

Apposant une croix appelée la marque au bas du texte, le témoin inscrira autour de celle-ci le nom de celui qui a apposé sa marque. Le système rendait le document aussi valide qu'une signature en bonne et due forme, à condition d'être fait devant un témoin sachant écrire; tel est le cas pour ce document.

Le témoin André St-Granam, qui a rédigé ce document certifie que Jean-Marie Couvillon de St-Eustache a demandé à Michel Desmoulins et Nicolas Guindon d'évaluer les dommages faits sur son terrain par la coupe de cèdres sans son consentement. Les dommages ont été évalués à trente deux livres.

- 16- Billet de concession de terre à Jacques Legros dit LeCompte. (Côte St-Louis au nord-est No9 - 4e concession.) Rédigé le "1er de mois de 7bre de l'année 1775.  
Signé: Chartier de Lotbinière, fils  
Seigneur de Vaudreuil
- 17- Monnaie de papier signée Barthelemy Joliette.  
Inscription: "B.Joliette  
Bon pour trente sous  
Good for fifteen pence  
St.Paul de Lavaltrie  
20e novembre, 1838"  
Longueur: 14cm.
- 18- Le Samedi, 24 juin 1899. Page couverture. Journal hebdomadaire montréalais.
- 19- Idem. Pages 6 et 7. Concours de bébés.
- 20- Idem. Page 29. Page type, intérieur.
- 21- Idem. Pages 30 et 31. Page type, publicité.
- 22- Idem. Page 32. Publicité, détail.
- 23- Le Monde Illustré, samedi 22 juillet 1899. Page couverture. Journal hebdomadaire montréalais.
- 24- Idem. Pages 44 et 45. Feuilleton, page type.
- 25- Idem. Dernière Page. Publicité, détail.
- 26- Percolateur en laiton, muni d'une base en faïence blanche. C.1880.
- 27- Idem. Intérieur, détail.
- 28- Pot à eau en argent plaqué. "Souvenir de l'Ecole Normale Jacques-Cartier". C.1896.

- 29- Théière en cuivre, avec base et couvercle. "Art nouveau". C.1890-1910.
- 30- Surtout en cuivre repoussé, plaqué argent.  
Inscriptions: Dessous - "Manufactured and Plated by Simpsons HN & Co., U.S.A."  
Dessus - "Noces d'argent de sa grandeur Mgr J.M.Emard 10 juin 1901. Hommage des Dames de Charité de Valleyfield."  
Un surtout est une pièce d'orfèvrerie décorative que l'on place sur une table.
- 31- Huiliers en verre et argent plaqué, fabriqués par "Simpson Hall Miller Co.". C.1890-1900.
- 32- Banc en cuivre, destiné à recevoir les plats chauds, dont le piètement vissé, amovible, est formé de quatre pieds cylindriques décorés de bulbes et d'anneaux. Longueur: 46cm.
- 33- Bouteilles en grès, pour le ginger beer, des compagnies P.A.Milloy, Gurd's et Allan's.
- 34- Pied d'un bol à punch en verre "carnaval" moulé, orné de festons et de grains de perles. C.1900.
- 35- Biberons en verre, munis de tétines de caoutchouc et de bouchons de liège. Longueur du plus grand: 29cm.
- 36- Contenant en métal pour stéréliser les biberons, ainsi que six biberons portant l'inscription "Freeman Pasteurizer".
- 37- Gauche  
Presse-citron en fonte, composé d'un récipient cylindrique à fond convexe, cannelé, muni d'un bec verseur. Un presseur de forme concave, cannelé, se prolongeant en une poignée recourbée, s'insère dans le récipient.  
Droite  
Broyeur à glace en fonte de forme bombée dont le fond perforé d'un orifice carré est muni d'une lame dentelée rivetée. Un couvercle bombé, muni d'un cran, est riveté en charnière à la poignée.

- 38- Cafetière russe à renversement, en laiton, ayant la forme d'un ovale tronqué et comprenant deux parties. Le manche tourné est en merisier peint noir.
- 39- Thermos dont la base chromée en saillie est surmontée d'un cylindre conique tronqué en métal, muni d'un support et d'une anse pivotante. L'intérieur est en faïence blanche. Le couvercle amovible en bois doublé d'aluminium est surmonté d'un bouton riveté.(peint blanc et vert).
- 40- Gaufrier en fonte, peinte noire, muni de deux plaques rondes séparées à l'intérieur en quatre sections gaufrées. Diamètre des plaques: 18cm. Le gaufrier XIXe siècle ne diffère pas beaucoup de nos gaufriers contemporains. Il se place sur un poêle et les plaques, une fois beurrées, étaient garnies de la pâte à gaufrier.
- 41- Tamis en fer blanc et pilon en érable, pour les pommes. C.1900. Hauteur: 21,5cm.
- 42- Ustensile de cuisine: pilon à base ronde en marbre, surmontée d'un manche en merisier tourné. Mortier à pied, en marbre, de forme circulaire, avec versoir. Diamètre: 21cm.
- 43- Support en métal pour griller le pain.
- 44- Epluchoir en fonte dont la rotation s'exécute au moyen d'une manivelle actionnant une roue garnie de dents qui s'engrènent avec celles d'une petite roue située à l'extrémité d'un axe muni de trois dents pour soutenir le fruit. Le centre de la grande roue est muni de dents qui s'engrènent avec les dents d'une autre roue rivetée au support, faisant un angle et activant une autre roue dentelée. Rivetés à cette roue, se trouvent deux bras en forme de "L"; l'un est terminé par un couteau et l'autre sert à éjecter le fruit. Le support se termine par un pied en forme de serre, muni d'un écrou papillon. Cet instrument manuel sert à éplucher les pommes qui, introduites dans le bras muni de pointes, pivotent puis sont éjectées une fois épluchées.
- 45- Hachoir à viande en fonte peinte noire, muni d'une poignée en merisier. Possède 12 couteaux en forme d'hélice, tournant entre 11 dents de fer situées sur le côté et 7 dents au centre.
- 46- Tire-bouchon mural en acier chromé, à base rectangulaire, composé d'un cylindre oblique renfermant un tire-bouchon actionné par une manivelle.

- 46- (suite)  
La manivelle est munie d'une poignée ronde en merisier, vissée.
- 47- Hachoir à légumes formé de deux lames ovales rivetées aux extrémités d'un "U" en fer forgé, prolongé d'une tige vissée au centre d'une poignée d'érable tournée (peinte en noir).
- 48- Moulin à café en pin; entonnoir en fer peint noir; manivelle faite d'une tige arrondie munie d'un bouton en merisier.
- 49- Pince à casser le sucre en fer forgé; base rectangulaire en hêtre.
- 50- Moules à gelée en fer blanc. Longueur: environ 14,5cm.
- 51- Grattoir à chaudron en fer. C.1900. Longueur: 28cm.
- 52- Pot à colle en fonte.  
Sous-plat en fer forgé, muni d'une poignée en érable verni noir.
- 53- Chaudron en fonte de forme ovale, muni de chaque côté d'une oreille en saillie retenant une anse en fer recourbée, aux extrémités terminées en crochets, et décoré sur la façade des Armes Britanniques. Diamètre: 30cm.
- 54- Chaudron en laiton, pour faire la confiture, au rebord en saillie muni d'une anse en fer forgé. Diamètre: 39cm.
- 55- Chaudron en cuivre avec couvercle. Inscription: "A.Trouillard, Montréal". C.1840-1850. Diamètre: 32cm.
- 56- Bouilloire en cuivre, munie d'un bec en col de cygne, d'une anse rivetée, recourbée et dont le centre comporte une poignée rectangulaire; le couvercle est détachable.  
On a souvent apposé l'appellation "canard" à ce type d'instrument ménager. Selon Robert-Lionel Séguin, ce serait une déformation du mot coquemar, sorte d'aiguière à anse et à bec dans laquelle on mettait de l'eau pour divers usages.

- 57- Bouilloire en fonte noire ronde et pansue ornée en son pourtour d'une moulure se prolongeant sur le bec, munie sur le dessus de deux oreilles percées retenant l'anse en fer recourbée. C.1861. Diamètre: 19,5cm.  
 Cette bouilloire est munie d'une base en retrait qui s'emboîtait dans l'ouverture du poêle à bois pour faciliter l'ébullition de l'eau et stabiliser l'instrument.  
 (Voir au numéro 56 pour d'autres détails.)
- 58- Coquille en fer forgé sur trois pattes, avec couvercle. Hauteur: 31cm.  
 La coquille était une marmite destinée à la cuisson des aliments, que l'on pouvait suspendre à la crémaillère ou déposer sur les braises.
- 59- Cloches en fer blanc. Inscription: "Griffith & Bowell, Birmingham". Longueur: 25cm pour la plus petite, et 40,5cm pour la plus grande.  
 Ces cloches étaient utilisées pour garder les plats chauds.
- 60- Cruche "E.L.Farrar" en grès, ayant un large ventre, de couleur gris et beige; motif: oiseau bleu. Hauteur: 45cm.  
 De 1840 à 1925 environ, la poterie sortie des mains des Potiers Farrar connaîtra une grande popularité. Immigrés des Etats-Unis et installés tout d'abord à St-Jean, au Québec, dans le Bas Canada, les potiers Farrar utiliseront la glaise locale mélangée à la glaise de Trenton des Etats-Unis. Le mélange donnera une céramique dure ornée d'un vernis marron très vitrifié qui aura un grand succès auprès du public canadien.
- 61- Cruche de grès de forme cylindrique munie d'une anse fixée au goulot en saillie. Inscription sur la panse: "No 5 E.L.Farrar, Iberville, P.Q.". XIXe siècle. Hauteur: 47,5cm.  
 (Voir au numéro 60 pour d'autres détails.)
- 62- Cuillers à soupe en étain, fabriquées au Québec, 1887.
- 63- Gauche  
 Assiette européenne en étain. C.1830-1850  
 Droite  
 Bol en étain, utilisé pour la soupe, le bouilli, le gruau, etc.

- 64- Sablier européen en étain.
- 65- Mesure d'un demi-litre en étain, utilisée au XVIIIe siècle.
- 66- Aiguière avec couvercle, en étain; 1800.
- 67- Gauche  
Mesure d'un litre en étain; c.1800.  
Droite  
Pichet (mesure) en étain.
- 68- Assiette de service en faïence. Inscription: "Stone Chinaware Co., St.Johns, Que."
- 69- Plat à dépecer en faïence; motif "Tongain". "Clementson & Young". C.1860.
- 70- Plat en faïence; motif: saule pleureur. Staffordshire, 1850.
- 71- Pichet en faïence Staffordshire. C.1870.
- 72- Plat à légumes en faïence; motif: "Celsia" (patron japonais). Staffordshire, c.1884-1890.
- 73- Soupière et plat en faïence; motif: saule pleureur. Staffordshire, 1850.
- 74- Soupière en faïence; motif: "Imari"; dessin: Derby, C.1840-1850.
- 75- Broc à eau en faïence blanche, orné d'un motif floral dans les tons de jaune, rouge, vert, de cannelures et de volutes. Le bec verseur suit la décoration végétale du col et la poignée, ornée de grains de perles, est terminée en volutes. Inscription: "Stoke on Trent Trade Bros. Mark Staffordshire England".

- 76- Escabot à trois marches dont la base tirée d'une seule pièce de bois est formée de quatre pieds tournés maintenus par des dés de raccordement à la ceinture mortaisée, et supporte les côtés taillés en limon d'escalier, munis de deux poignées en cuivre vissées. La bordure des marches est moulurée. La première marche est formée par la partie avant de la base; la deuxième marche coulissante, dont le couvercle est à pentures de cuivre, dissimule un banc d'aisance; la troisième marche forme un coffret. Le dessus de chaque marche est recouvert d'une tapisserie cloutée.
- Broc à eau en faïence blanche décoré d'un motif floral vert et or. Staffordshire, c.1890.
- 77- Table de toilette en pin dont le piètement tourné, mortaisé et cloué à la ceinture munie d'un tiroir à bouton en céramique supporte le plateau fait de deux planches emboutées, clouées à la ceinture et orné à l'arrière d'une planche chantournée clouée.
- Chaise en pin. Les barreaux et les montants sont entrés à vif. Le siège est tiré d'une seule pièce. Les montants supérieurs et les traverses en fuseau sont également entrés à vif.
- Broc, cuvette, porte-brosses, tasse, savonnier et vase de nuit en faïence blanche à motif floral vert, brun, jaune, rose, à bordure dorée. Inscription: "Royal Ironstone China, A.Wilkinson, England".
- Note: La table de toilette fit son apparition au XIXe siècle. Meuble d'usage domestique, il recevait sur son plateau un bassin contenant de l'eau, dont on se servait pour se nettoyer. On le retrouvait dans les différentes pièces de la maison mais dans la majorité des cas, son endroit de prédilection restait la chambre des adultes.
- 78- Table de toilette en pin dont le piètement, tourné et gainé, est mortaisé et chevillé par des dés de raccordement à la ceinture munie de deux tiroirs à panneaux soulevés. Le plateau mouluré est fait de deux pièces, auquel est cloué l'encadrement chantourné et découpé en volutes.
- (Voir au numéro 77 pour d'autres détails.)
- 79- Valet en chêne dont le piètement formé de deux montants avant galbés est retenu par trois traverses mortaisées. La traverse supérieure sert de cintre et est percée d'un orifice carré où glisse une cheville de bois.

- 80- Coffre en pin teint et ciré, avec couvercle bombé; charnières et ornements en fer forgé.  
Lit à baldaquin en pin dont les traverses sont boulonnées aux colonnes à quenouilles tournées en balustre, et cannelées. La tête, faite d'une seule pièce chantournée, est entrée à vif dans les colonnes arrière. Les colonnes sont montées sur roulettes en laiton.
- 81- Bassinoire composée d'un bassin en cuivre circulaire, pansu, se prolongeant en un cercle en retrait mouluré, muni d'orifices en forme de "8" et fermé par un couvercle plat, rond et mouluré. Le manche est en merisier tourné et verni et est retenu à l'aide d'une vis en bois. Longueur: 95cm.  
La bassinoire, remplie de braises, servait à chauffer le lit.
- 82- Bassinoire en cuivre munie d'un manche en fer forgé. Longueur: 1,02m. (Voir au numéro 81 pour d'autres détails.)
- 83- Commode avec les pieds avant chantournés en spirales surmontés de bras galbés terminés en volutes. Le plateau chantourné est fait de deux planches embouvetées. Sa partie inférieure est munie de trois longs tiroirs moulurés, assemblés à mi-bois, cloués, dont deux décorés de denticules et un d'une rosace flanquée d'un motif en flèche. Sa partie supérieure en saillie est munie de deux tiroirs latéraux carrés ornés de disques à denticules et de motifs à coup d'ongle et au centre de deux petits tiroirs moulurés, assemblés à mi-bois, cloués. Tous les tiroirs sont munis de boutons en bois peint noir et percés d'une serrure, à l'exception des deux tiroirs inférieurs. A appartenu à madame Albanie, chanteuse.
- 84- Ber à têtère, fait d'un bâti de frêne et de panneaux de jonc tressé, suspendu par deux tiges de fer aux montants supérieurs: ceux-ci moulurés (sur roulettes), mortaisés à une entretoise tournée. C.1790.
- 85- Berceau en osier peint gris; fond et patins en pin.
- 86- Ber en pin dont les patins, tirés d'une pièce chantournée, sont mortaisés et chevillés à des montants avant et arrière en retrait terminés en spirale. Ces montants retiennent la boîte à panneau en retrait dont le panneau avant est terminé en chapeau de gendarme décoré de volutes. Teinture d'origine au sang de boeuf très lavée.  
Ce lit, muni de patins, permettait de bercer les bébés. Les bons berceaux se reconnaissent par leur facilité de balancement dès la première poussée.

- 87- Berceau en métal sur pied, peint vert, "Montreal Wire Maker Works".
- 88- Fauteuil à trou en osier tressé pour enfant. Le siège est tiré d'une seule pièce de pin.
- 89- Chaise-haute d'enfant dont le piètement est formé de 7 barreaux arrondis entrés à vif dans les montants, et dont le siège est tiré d'une seule pièce de pin clouée. Le dossier est formé de deux traverses horizontales clouées. Les accotoirs munis d'une traverse verticale sont mortaisés dans les montants supérieurs et chevillés dans les supports d'accotoirs, vissés au montant avant.
- 90- Balançoire pour enfants, faite de bois, de fer et de fonte. L'ensemble du siège est relié à la structure par trois ressorts.
- 91- Chaise-haute sur 4 roues de fer dont le piètement est formé de 4 barreaux tournés entrés à vif dans les montants moulurés, croisés en forme de "X" et pouvant s'abaisser. L'articulation de ces montants en font tour à tour une chaise-haute ou une poussette. A l'arrière, deux autres montants servant de manchons sont maintenus au piètement par une lame de fer vissée et boulonnée à la partie inférieure. Le siège est tiré de 4 pièces de bois dont le centre ouvert, était autrefois coussiné. L'ensemble des montants et traverses supérieurs sont tournés et entrés à vif.
- 92- Même chaise dans sa position "poussette".
- 93- Landau d'enfant. Carrosserie en contre-plaqué chantourné, siège de cuirette, roues de broche, têtère de cuir noir escamotable.
- 94- Siège berçant pour enfant dont le support retient à l'aide de tiges de métal boulonnées une base en bois mobile, sur laquelle sont cloués siège, dossier, accotoirs et montants.
- 95- Traîneau en pin, formé de deux patins recourbés auxquels sont fixées des traverses clouées entre elles. C.1880. Longueur: 52cm.  
Ce type de traîneau s'apparente beaucoup au suisse, en usage au XVIIIième siècle, par sa simplicité et son assemblage. L'utilisation des clous en fait une pièce plus récente.

- 96- Traîneau dont les patins sont en frêne peint, recourbés à l'avant et munis de deux tiges de fer forgé. Le plateau, fait de trois planches de pin peint rouge, chantournées, est cloué sur les traverses. Fabriqué en 1935, à Magog, par Wilfrid Payette, forgeron, selon un modèle fabriqué par son père, plusieurs années auparavant.
- 97- Cheval en pin dont la base est formée de deux patins arrondis, surmontés de deux traverses horizontales clouées en bois blanc, dans lesquelles sont entrées à vif les quatre pattes arrondies. Le corps de la bête est sculpté dans une seule pièce de pin. La queue est faite de véritable crin roux. Fin du XIXe siècle. Hauteur: 26,5cm.  
Le cheval à bascule ou à patins n'apparut qu'au XIXe siècle au Québec.
- 98- Tricycle en fonte et en fer forgé. Le siège rectangulaire et le dossier, rembourrés, sont recouverts de velours rouge. L'ensemble du siège repose sur deux ressorts boulonnés au châssis arrière. C.1900.  
Ce type de tricycle est mentionné et illustré dans le catalogue du magasin T.Eaton Co. Limitée de 1901 au chapitre "Wheel Goods, Toys and Sleighs" page 204. Sous l'illustration se trouve la mention "Girl's tricycles with plus upholstered seats". Muni de pneus de caoutchouc, son prix de vente allait de \$6.65 à \$14.00 dépendant du format désiré pour les jeunes filles de 2 ans à 15 ans.
- 99- Traîne faite de deux planches de chêne recourbées à la tête et chantournées, retenues par quinze traverses horizontales vissées, munies d'anneaux de cuir retenant deux tiges de merisier arrondies, munies de six poignées de cuir. Trois traverses longitudinales en chêne servant de patins sont vissées sous la traîne. Le tout a été teint brun et enduit de schellac. Longueur: 2,50m. environ.
- 100- Dessous d'une traîne. Les trois traverses longitudinales, servant de patins, sont incrustées de languettes d'ivoire.
- 101- Petit tombereau de bois fermé à l'arrière d'un panneau "rabattable", muni de chaque côté d'un crochet de fer attaché à une chaîne. Les deux montants de la limonière sont retenus aux patins par une longue tige boulonnée. Les patins en bois sont doublés d'une lame de fer vissée. Le tombereau retenu à l'avant par une baguette de bois amovible, bascule sur une barre de fer boulonnée aux patins chantournés. Hauteur: 56,3cm.

- 102- Ce costume est le premier uniforme porté par les étudiants du Collège Ste-Marie à Montréal. Il comprend une veste, un manteau, les pantalons et le chapeau en serge bleu marine. Le collet du manteau est en velours rouge, et est fermé par des boutons dorés portant l'inscription "Collège Ste-Marie". Importé des Jésuites de France, ce costume a été en usage au Collège Ste-Marie à partir de 1867 et était uniquement porté par les "petits". Le collège a décidé d'abolir le port de cet uniforme en 1910 sur la demande des étudiants et des parents.
- 103- Patins. La semelle en chêne est munie d'une lame de fer. C.1840. Longueur: 31cm.  
L'usage du patin remonte en 1686, en Nouvelle-France. Le patinage était principalement un sport d'adultes à cette époque. Ces patins sont des patins d'adultes facilement reconnaissables par leur facture mieux soignée et par la lame de fer terminée en volute à une extrémité.
- 104- Peinture à l'aiguille faite vers 1850 par une jeune fille, Mlle Dupuis, étudiant chez les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, au pensionnat de la rue Saint-Jean-Baptiste. Ce cadre a été donné à monsieur le Curé H.Gaboury à l'occasion de la fondation de la paroisse Saint-Jean en 1946. 35,5cmX31cm.
- 105- Album de photographies, recouvert de velours.
- 106- Album de photographies, en métal et velours, avec support en métal muni d'un petit tiroir.
- 107- Gauche  
Porte-bouquet en argent, dont la partie inférieure est composée d'une tige, terminée d'un bouton orné de feston, sur laquelle se referment trois plaques à motifs géométriques, formant un trépied lorsqu'elles sont ouvertes. Longueur: 15cm.
- Droite  
Carnet de bal recouvert de nacre en pièces rectangulaires et en forme de losanges. Le couvercle retenu au moyen de deux charnières est décoré en son centre d'un motif floral entourant un écu chantourné portant l'inscription "Maria to Joséphine". Un bouton pression sert de fermoir et l'intérieur doublé de soie moirée bleue comprend une pochette dentelée à l'intérieur du couvercle et contient un livret recouvert de soie et munie de trois oeillets en tissu, sur le rebord, pour maintenir le crayon. Quarante noms sont inscrits à l'intérieur ainsi que la date "1886". Longueur: 10,5cm.

- 108- Porte-lettres en laiton, dont la base moulurée en saillie retient une plaque rectangulaire sur laquelle sont rivetées quatre appliques à motif floral, servant de support aux lettres. C.1880. Hauteur: 23,5cm.
- 109- Encrier en érable verni dont la base ronde moulurée repose sur trois pieds en forme de bouton. Un manche en bois tourné servant de levier soulève simultanément les couvercles des deux encriers.
- 110- Porte-plumes en métal ajouré, recouvert de verni, orné de volutes, de festons et de cannelures.
- 111- Pince-notes en laiton plaqué argent, composé d'une tige plate munie d'une pince dentelée à charnière. Longueur: 5cm.
- 112- Balance à lettres en laiton. Hauteur: 42cm.
- 113- Balance pèse-lettres composée d'un fléau gradué de 0 à 16 onces sur lequel glisse un poids cylindrique.
- 114- Bouteille en verre recouverte de paille tressée, décorée d'un écusson de métal: était destinée au sac à main de ces dames. Longueur: 21cm.
- 115- Soufflet, composé de deux ailes terminées par une poignée arrondie, dont une est recouverte de tapisserie à motif floral et l'autre de velours beige, est munie en son centre d'une petite soupape. Toutes deux sont reliées par une armature de velours et sont décorées d'un galon de soie. Le bec de laiton, cloué au soufflet, est décoré d'anneaux.
- 116- Miroir (psyché) en fonte peinte noire. C.1870-1880. Hauteur: 28cm.
- 117- Fer à friser à deux vagues, en métal, muni d'un manche en bois.
- 118- Fer à friser en fer formé d'une section à deux branches aux extrémités effilées et d'une autre section soudée à une lame gaufrée à deux plis. Un manche en pin tourné teint sang de boeuf termine chaque section. Longueur: 23cm.

- 119- Jardinière en cuivre matelassé. La base ronde moulurée, est surmontée d'un fût composé de deux parties cintrées entre trois formes bulbeuses. Le tout est surmonté d'un vase pansu dont le tour est orné de godrons. Hauteur: 87cm.
- 120- Gravure. Représentation de la Vierge. Pas signé ni daté.
- 121- Portrait d'Emery Lavigne, fait au pastel, d'après une photographie. Pas signé ni daté.
- 122- Encadrement en pin formé de trois bandes de largeurs différentes superposées, découpées en dents de scie et d'une quatrième taillée en demi-cercles décorés de dents de scie, assemblées en angles. Hauteur: 95cm.
- 123- Support à balais, en fer forgé peint noir et blanc.
- 124- Pharmacie en pin, peint brun-rouge et noir, faite à la main.
- 125- Coffret plaqué noyer, teint et verni, avec trois compartiments à l'intérieur, deux boîtes en bois, et un bol en verre. Longueur: 31cm.
- 126- Tabatière reposant sur quatre pieds. Le coffre est fait de quatre panneaux de cuivre martelé. A l'intérieur d'un panneau est rivé un porte-allumettes mobile et à l'intérieur de l'autre, un cendrier mobile. Hauteur: 93cm.
- 127- Pot à tabac en étain. Inscription: "A la ménagère".
- 128- Tabatière en granit, sculptée dans un bloc.
- 129- Crachoir en grès, émaillé brun, dont la base moulurée est percée d'un orifice sur le côté et munie d'un col en retrait. C.1880.
- 130- Hachoir à tabac dont la base est tirée d'une seule pièce de bouleau blanc. Un support, fait de deux pièces de fonte, retient la tranche actionnée à l'aide d'un engrenage par le levier décoré de motifs végétaux et d'un lutin faisant un pied de nez.

## 131- Gauche

Hachoir à tabac dont la base tirée d'une seule planche d'érable supporte à l'aide de quatre vis un plateau tiré d'une seule pièce d'érable, mouluré, auquel est boulonné un pivot de fonte auquel est rivetée une tranche de fer, munie d'une poignée de frêne entrée à vif, solidifiée par une douille.

## Centre

Hachoir à tabac composé de deux planches de pin clouées, auxquelles sont cloués deux appuis. La lame en fer forgé dont la poignée est entrée à vif est retenue par un pivot riveté.

## Droite

Hachoir à tabac dont la base faite d'une seule plaque de plomb incrustée dans une planche de pin chanfreinée retient un pivot boulonné, supportant une tranche découpée en forme de personnage féminin à laquelle est rivetée une poignée de pin.

- 132- Damier formé d'une seule planche de pin, peinte de trente-deux carreaux noirs, alternés de trente-deux carreaux non peints, encadrée de moulures clouées dont les extrémités formant un coffret sont munis d'un couvercle coulissant creusé d'un coup d'ongle. 49cmX35cm.
- 133- Appareil photographique en bois recouvert de cuir, avec objectif à ouverture et vitesse variables. Fabriqué par Eastman Kodak Co., Rochester, N.Y., May 5, 1885 - Dec.1, 1891. Film: 9,5cmX12cm.
- 134- Ciné-caméra 16mm; boîte en métal noir et gris. "Patented in USA, Feb.7, 1922" "Eastman Kodak Co.". L'avancement du film se faisait manuellement par une manivelle.
- 135- Dactylographe en fer, peint en noir, à clavier anglais. "The Smith Premier Typewriter".
- 136- Dactylographe à clavier anglais de forme rectangulaire, cintrée, peinte verte dont la base en fer est insérée dans quatre orifices à même un plateau en chêne fumé de forme rectangulaire.
- 137- Boussole marine en métal et en verre, dans une boîte en pin.

- 138- Microphone de table, en fonte, en usage vers 1930 à CKAC.
- 139- Radio-récepteur sur lequel on captait des émissions provenant des Etats-Unis en 1915. Fabriqué par Séraphin Morisset, comptable de Rimouski.
- 140- Récepteur de radio cristal en noyer teint et verni; fabriqué par Canadian General Electric Co. Ltd., Toronto.
- 141- Boîte à musique. Le mouvement d'un rouleau à picots heurte et fait vibrer un peigne à lames flexibles. Inventeur: Antoine Fabre, horloger de Genève. C.1860. Longueur: 50,5cm.
- 142- Phonographe mécanique en fer blanc peint et en métal. "Columbia Record - Dernière Patente 1914.
- 143- Graphophone mécanique Edison inséré dans un meuble en chêne gris, verni. Les panneaux latéraux et arrière sont entrés à vif dans les montants. Un rectangle ajouré de six ouvertures verticales protège le cornet acoustique en fer blanc. Derrière un vantail à charnières, trois tiroirs reçoivent les cylindres musicaux. Hauteur: 1,08m.
- 144- Idem. Sur le panneau de droite une manivelle actionne le mécanisme. Le plateau comprend le mécanisme, au centre d'une plaque de bois. Un bras tubulaire en fer blanc peint noir forme à l'extrémité inférieure le cornet acoustique. L'extrémité supérieure est vissée à une plaque ronde surmontant le sillon. L'ensemble se meut sur deux tiges de fer horizontales vissées lorsque le sillon actionné par la manivelle se promène sur le cylindre musical, lui-même enfilé sur un tube en acier.
- En 1878, Edison fabrique le premier phonographe, dont découle le graphophone, reproduisant le son sur des cylindres plutôt que sur des disques.
- 145- Coffre en noyer tendre sculpté, teint et verni, ayant appartenu à Sir Lomer Gouin. Panneau sculpté en bas-relief représentant l'Assemblée législative. Longueur: 1,15m.

- 146- Idem, côté droit, représentant Frontenac répondant aux Anglais.
- 147- Idem, côté gauche, représentant Montcalm blessé, descendant de cheval.
- 148- Idem, panneau arrière, représentant Cartier plantant la Croix à Gaspé.
- 149- Malle de cuir, ayant appartenu au notaire Joseph Girouard, un des chefs patriotes de la révolution 1837-38. Longueur: 92cm.
- 150- Baignoire en fer blanc en forme de sabot dont le fond fait de six morceaux pliés, agrafés et soudés, retient le corps formé de 17 morceaux pliés et agrafés et muni à l'avant d'un bec verseur et d'une anse de chaque côté. Deux poignées sont soudées à l'arrière. La façade oblique est munie à son sommet d'un entonnoir rectangulaire pour recevoir l'eau. Le rebord du cylindre est bombé.
- 151- Baignoire en fer, peinte brune, de forme ovale, dont le fond replié est soudé au corps formé de quatre plaques pliées et agrafées. Le corps est muni à chaque extrémité d'une tige de fer recourbée formant une anse soudée et de chaque côté d'une ganse rivetée, ainsi que d'un oeillet soudé à la base. Le couvercle oval, courbé et replié, est muni de deux ganses rivetées de chaque côté, et d'une serrure à une extrémité. Longueur: 97cm, largeur: 66cm, hauteur: 33cm. Cette baignoire servait tour à tour de malle de voyage et de baignoire; elle était utilisée par les militaires et les voyageurs.
- 152- Tire-botte en pin, dont l'appui est fixé à l'aide de deux clous à l'arrache-botte chantourné. Longueur: 34cm.
- 153- Tire-botte en fonte. Longueur: 35cm.
- 154- Tire-botte en fonte moulée. 1880, Longueur: 28cm.
- 155- Gratte-semelles en fonte, peinte en vert. Longueur de la base: 39,25cm.
- 156- Gratte-semelles en fonte, dont la base est en forme de trèfle. Longueur de la base: 27cm.

- 157- Canne en verre.
- 158- Canne en érable dont la tige ronde, peinte noire, est terminée par une main sculptée, vernie, retenue à la tige à l'aide d'un clou (récent). Fin XIXe siècle. Longueur: 87cm.
- 159- Idem, détail de la main.
- 160- Forme à bottes, en érable, dont la jambe a été taillée dans un seul tronc d'arbre et sectionnée en trois parties, évidées et moulurées à tenons et mortaisées. Le pied a été taillé dans une seule pièce, évidée en dessous et à tenon à l'arrière.
- 161- Appui-pied fait de deux pièces de bois recouvert de métal cordé. Hauteur: 51cm.
- 162- Pouf style victorien, en érable teint et verni.
- 163- Banc de piano, en noyer plaqué coeur de noyer, dont le piètement est composé d'un pilier central sculpté de motifs végétaux et de 4 consoles moulurées se terminant en spirale. Un axe pivotant entré dans le pilier central est cloué et collé à une traverse vissée à la ceinture galbée décorée de motifs végétaux retenant le siège rembourré et recouvert de tissu cousu selon la technique de la courtepoinette.
- 164- Harmonium en noyer "Mason and Homlin Portable Organ", construit en 1866. Ayant appartenu à madame Isaac Gibb de Como, elle en fit don vers 1880 à la paroisse St.Mary.
- 165- Piano-table; inscription: "Astor Horwood, 79, Cour Hill, London". Découpage en bois, incrustation en bronze.
- 166- Harmonium en bois, à hanches libres, sans tuyaux; clavier de cinq octaves. Fait en Ontario vers 1930. Inventeur: Alexandre Debain.
- 167- La première église Notre-Dame, construite entre 1672 et 1783, mesurant 144 pieds dans sa longueur et 94 pieds dans sa largeur. Elle était en pierres des champs et massive. L'intérieur décoré très richement pouvait contenir 3000 personnes. Elle fut démolie en 1830 et la tour subit le même sort en 1843. Hauteur de la maquette: 45,5cm.

- 168- Maquette de l'église St-Pierre-Apôtre, Montréal. Henri Gauthier, avant 1898; pin polychrome, hauteur: 1,35m.  
Henri Gauthier est un peintre-décorateur né en 1851 et décédé en 1911.  
L'église St-Pierre-Apôtre est située au 1201 La Visitation à Montréal. Les seuls éléments communs de l'église avec la maquette sont les flèches surmontées de croix décorées de motifs végétaux stylisés.
- 169- Idem, détail de l'intérieur de la maquette.
- 170- Abat-voix en pin, de forme hexagonale, dont le fond est recouvert de feutre rouge et les sculptures et quelques moulures recouvertes d'une mince couche de plâtre pour recevoir la feuille d'or. La bordure extérieure est ornée de sculptures en forme de feuilles d'acanthe. Nicolas Manny, 1848-1850. Diamètre: 1,75m.  
Un abat-voix est le couronnement d'une chaire à prêcher, servant à renvoyer le son de la voix vers le sol.  
Nicolas Manny est né à Saint-Luc vers 1812 et est mort à Beauharnois le 9 décembre 1883.
- 171- Rosace provenant de St-Tite des Capes, sculptée par André Paquette, élève de Baillargé. 1810. Diamètre: 41cm.
- 172- Chaire dont la base sur roulettes est formée d'une plinthe supportant les montants du bâti ornés de pilastres encastrés surmontés d'un chapiteau peint beige et or. La façade est décorée de deux panneaux plaqués. La corniche moulurée est clouée aux montants et supporte un encadrement muni d'une tablette servant à retenir un livre. Retenu à l'aide de deux charnières, un escabeau à deux marches donne accès au plateau. Ce dernier est muni également de deux marches escamotables dont une est munie d'une poignée de laiton.
- 173- Tabernacle en bois peint blanc et doré.
- 174- Bon Pasteur. Non signé, XIXe siècle; bois doré et peint en blanc. Provient de l'église de Ste-Marthe.
- 175- Ostensoir en bois, orné de pierres décoratives. Non signé, ni daté.

- 176- Croix de l'abat-voix de la chaire de l'église de Beauharnois, sculptée par Nicolas Manny, en 1850. Beauharnois lui doit l'incomparable ornementation du choeur de son église. Hauteur: 74,5cm.
- 177- Crucifix en laiton composé d'un socle à six versants supportant la croix, ornée à sa base d'un médaillon. Au centre est cloué sur une incrustation de bois verni, un Christ en fonte, surmonté d'un parchemin. Hauteur: 27cm.
- 178- Reliquaire en pin aux décorations en plâtre, peint rouge et or et doublé en velours vert. Sert à enchasser les reliques.
- 179- Gong d'église, en laiton, à trois étages, avec trois timbres différents; le pied est en fonte. C.1890-1900. Hauteur: 59cm.
- 180- Clochette liturgique en bronze.
- 181- Bracero en étain. 1830. Longueur: 34cm.  
Une fois rempli de braises, il servait à réchauffer les mains du prêtre lorsque celui-ci célébrait la messe.
- 182- Prie-dieu dont le piètement, formé de quatre pieds mortaisés à la ceinture galbée, supporte le siège à ressorts, rembourré, recouvert de tapisserie à petits points, cloutée. Les montants supérieurs tournés, qui sont le prolongement des pieds arrière, sont maintenus par des traverses tournées, au centre desquelles est entrée à vif une croix sculptée. Le tout surmonté d'un accotoir tiré d'une seule pièce de bois, rembourré, recouvert du même tissu, clouté, à motifs initialés; assemblage à tourillon.
- 183- Prie-dieu en pin; le siège est rembourré et recouvert de tissu imprimé; le support d'accotoir est tiré d'une seule pièce de bois sculpté et ajouré; l'accotoir est rembourré et recouvert du même tissu, bordé d'une frange à glands retenue par un galon.
- 184- "La Vierge au blé". Médard Bourgault; 1945, hauteur: 46cm.
- 185- Sculpture en stuc représentant Saint-Michel; XIXe siècle; hauteur: 46cm.

- 186- Sculpture en papier mâché polychrome représentant la Vierge; pas signé ni daté. Hauteur: 1,57m.
- 187- Sculpture en pin représentant Saint-François de Sales, évêque de Genève, fondateur des Visitantines. Hauteur: 1,57m.
- 188- Sculpture en pin représentant Saint-Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites. Sculpteur anonyme. Hauteur: environ 1,64m.
- 189- Ste-Philomène. Non signé, attribué à Louis-Amable Quévillon; non daté, fin du XVIIIe siècle. Pin polychrome, hauteur: 1,52m.  
 Louis-Amable Quévillon est né au Sault-aux-Récollets en 1749. Son atelier, établi aux Ecores à Saint-Vincent-de-Paul de l'Ile Jésus, se rend responsable de la décoration d'une grande quantité d'édifices religieux de la région de Montréal. Son style se rattache à celui de Liebert qui est près du style Louis XV. En 1803, la fabrique de Vaudreuil lui commande les sculptures des boiseries du sanctuaire. Il est mort en 1823.
- 190- Saint Joseph. Signé LMA; bois polychrome; XVIIe siècle; hauteur: 43,5cm.
- 191- Deux enfants. Non signé, attribué à François Baillargé; non daté, c.1800; pin recouvert de plâtre et de feuille d'or; hauteur: 2m.  
 François Baillargé, fils de Jean Baillargé et de Marie-Louise Parent, est né le 21 janvier 1759 à Québec. Il étudie de 1778 à 1781 à Paris, à l'Académie Royale avec Jean Baptiste Stouf et Jean-Jacques Lagrenée. Exerçant à la fois les métiers de peintre, sculpteur et architecte, Baillargé nous laisse une oeuvre qui est d'autant plus vaste. Plusieurs de ses sculptures décorent les églises de Saint-Joachim et de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette. Il meurt le 14 septembre 1840 en la paroisse Notre-Dame de Québec. Cette oeuvre fait la paire avec une oeuvre identique appartenant au Collège Saint-Laurent à Montréal.
- 192- Calvaire en bois polychrome sculpté: grotte renfermant un autel. L'autel est surmonté de Jésus crucifié, entouré de Marie et Jean-apôtre et d'une brebis. La partie centrale pivotante de l'autel possède trois faces: un ostensor, un crucifix, un ciboire. Hauteur: 61,5cm.

- 193- Bénitier en chêne et fer forgé. Hauteur: 65,5cm.
- 194- De haut en bas, de gauche à droite.
- Bénitier en porcelaine, représentant un Christ sur la croix, au pied de laquelle se traîne une brebis.
- Bénitier d'applique en céramique émaillée, orné d'un coeur transpercé d'une croix.
- Bénitier d'applique en terre cuite, avec un médaillon orné de 8 têtes d'anges, entourant un Christ noir.
- Bénitier d'applique en céramique, peint bleu et jaune, composé d'une plaque représentant un Christ en croix entouré d'un motif végétal et d'un bassin à la base.
- Bénitier en fer blanc, composé d'un bassin décoré d'un motif floral surmonté d'une croix.
- Bénitier d'applique en céramique émaillée polychrome, composé d'un bassin surmonté d'une plaque ornée d'un ostensor.
- Bénitier d'applique en fer plaqué argent, orné d'une plaque découpée représentant le Christ sur la croix.
- Bénitier d'applique en bronze poli, composé d'un bassin mouluré surmonté d'une plaque ajourée décorée de volutes et de spirales.
- Bénitier d'applique en céramique émaillée polychrome. Le dais s'ouvre sur un Christ en croix, sur fond à motif floral.
- Bénitier en faïence composé d'un bassin bombé surmonté d'un ange agenouillé.
- Bénitier d'applique en céramique émaillée polychrome composé d'un bassin surmonté d'un dais s'ouvrant sur un Christ en croix, en retrait.
- Bénitier d'applique dont le bassin est fait d'un tridacne blanc, cloué à une planche de bois et surmonté d'une plaque de plâtre moulurée, dans laquelle est insérée une croix sur laquelle est cloué un Christ, recouvert d'une vitre bombée décorée autour d'un ruban de fil doré.
- Bénitier d'applique en céramique émaillée blanc, bleu et jaune, composé d'un bassin surmonté d'une plaque en forme de croix sur laquelle est peint un Christ en croix.
- 195- De haut en bas, de gauche à droite.
- Bénitier d'applique composé d'un bassin en marbre orné de rainures, surmonté d'une plaque ajourée, en onyx, représentant une croix entourée de feuilles se terminant à une extrémité par des volutes.

195-

(suite)

Bénitier d'applique dont le bassin en forme de coquillage et la plaque ornée de volutes ajourés peinte d'un motif floral, ont été sculptés dans une seule pièce d'onyx.

Bénitier d'applique en laiton dont le bassin mouluré est soudé à une plaque ornée d'une tête d'ange et de volutes ajourés entourant un médaillon portant une inscription et représentant un pape.

Bénitier d'applique en verre transparent. Le bassin est surmonté d'une plaque ajourée, décorée de feuilles et de torsades.

Bénitier d'applique en bronze. Le bassin est surmonté d'une plaque ajourée représentant le Christ sur la croix, entouré des saintes femmes.

Bénitier d'applique en faïence. Une croix aux extrémités trèflées est peinte sur la plaque.

Bénitier d'applique en étain orné d'un Christ en croix entouré des saintes femmes.

Bénitier d'applique en verre blanc, avec plaque peinte d'une croix dorée.

Bénitier d'applique en plâtre émaillé représentant Saint-Michel et le dragon.

Bénitier d'applique en faïence dont le bassin est décoré à une extrémité d'une tête d'ange et à l'autre de festons.

Bénitier d'applique en verre blanc dont le bassin se prolonge en une plaque découpée représentant Ste-Anne. La plaque se termine par une croix entourée de roses.

196-

Chapelet en bois dont les grains de forme ovale sont reliés entre eux par des mailles de broche. Une boule sculptée de cercles s'enlaçant autour d'un trou et placée entre deux grains en forme de cloche, sépare chaque dizaine et précède un coeur auquel sont reliées les deux extrémités des cinq dizaines. Inscription: "Coeur Immaculé de Marie, protégez-nous". Le crucifix dont les extrémités sont chantournées est tiré d'une seule pièce et muni d'un Christ en laiton, cloué. Inscription: "Souvenir de Ste-Anne-de-Beaupré". Longueur: environ 1,40m.

197-

Médaillon en plâtre enchassé dans un ovale en laiton replié sur une vitre bombée, recouvrant une sculpture représentant la descente de la croix. Hauteur: 5,5cm.

- 198- Linceul en coton piqué blanc décoré de coeurs saignants de couleur rouge et portant l'inscription sur toute sa surface:  
 "C.T.C.T. O.T. P.T./en haut Oséna  
 "Sacré Coeur de Jésus Miséricorde (au centre)  
 "par Mde Tailhond l'an 1891 (au bas)  
 "Courage mon âme encore un jour une heure peut-être et le ciel pour toujours (sur une bordure)  
 "Charles W.Tailhond T.Ed.T. âgé de 54 ans 5 ans (sur l'autre bordure)".
- Le linceul est une pièce de tissu, décorée ou non, dans laquelle on enveloppait et on ensevelissait les morts. En ce qui concerne ce linceul, il n'a dû servir qu'à recouvrir le mort pour son exposition. Il a été exécuté par madame Tailhond en 1891 pour recouvrir le corps de Charles Tailhond décédé à l'âge de 54 ans.
- 199- Lanterne de procession dont le manche tourné en pin retient un support en fer blanc, à deux fourchons, retenant à l'aide de deux vis la lanterne, de style gothique flamboyant, à six fenêtres, surmontée d'un chapeau ajouré, terminé par une croix (éclairée par un cierge). Hauteur: 1,41m.
- 200- Lampe de sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours, en verre, en forme de coeur, moulée en deux parties.
- 201- Lampe de sanctuaire en argent.
- 202- Lampe de sanctuaire formée d'une base de plomb recouverte de laiton moulurée, surmontée de tiges ornées de feuilles de métal et terminée par des lys de porcelaine dont les coeurs sont en laiton. Une couronne d'épines en métal est soudée aux deux tiges et supporte un vase en forme de coeur en verre, tiré d'un moule en deux parties. Hauteur: 23,5cm.
- 203- Flambeau mural, fait d'un médaillon en cuivre repoussé, décoré de volutes, de motifs végétaux et d'anges. Une douille soudée retient deux branches de laiton avec bobèches, surmontées de douilles. Hauteur de la plaque murale: 38cm.
- 204- Flambeaux style victorien. Faits de bases en marbre, de cristaux allongés et de métal peint doré. Représentent la Vierge Marie. Proviennent de Notre-Dame de Bonsecours. C.1860-1880. Hauteur: 49cm (sans cierge).

- 205- Chandeliers en pin peint. La base et la tige tournées d'une seule pièce retiennent un support oblique, mortaisé, chantourné et décoré de glands à motif de trèfles sur lequel sont entrées à vif cinq douilles tournées.
- 206- Torchères en pin sculpté, utilisées dans une église. Hauteur: 99cm.
- 207- Gauche  
Chandelier français en étain.  
Droite  
Chandelier européen en étain; 1880.
- 208- Gauche  
Brûleur à alcool en étain, probablement français; 1820-30.  
Droite  
Chandelier en étain, modifié pour devenir chandelier à l'huile; français.
- 209- Gauche  
Brûleur en étain avec manche en bois; fabriqué en France; 1800-1820.  
Droite  
Bougeoir européen en étain; 1885.
- 210- Bougeoir en laiton formé d'un plateau circulaire, muni d'une anse rivetée et qui supporte une douille vissée, décorée d'anneaux et munie d'un brûle-tout. XIXe siècle. Hauteur: 9cm.  
Il tient une place primordiale dans les instruments d'éclairage puisqu'on le retrouve dans la majorité des habitations québécoises, à partir du XVIIIe siècle et ce, grâce à son utilisation simple et la grande clarté de son éclairage.
- 211- Flambeau de table, en laiton, reposant sur une base octogonale, surmontée d'un socle arrondi, mouluré, supportant une tige décorée d'anneaux, se terminant par une douille servant de bobèche. Hauteur: 19cm.  
La différence majeure que nous établissons entre flambeau et chandelier réside dans la technique de support de la chandelle. Le flambeau reçoit la chandelle dans une douille alors que pour le chandelier, la chandelle est enfoncée dans une fiche effilée.

- 212- Flambeau mural de fer blanc fait d'une bande pliée en forme de "L" dont les bords sont repliés, percée au sommet d'un orifice qui sert de support, et munie d'une douille. Hauteur: 26cm.
- 213- Lanterne en fer forgé dont le piètement est formé de quatre tiges bombées, rivetées à une tige verticale. La boîte, formée d'une seule pièce rivetée, aux angles arrondis, est munie de quatre vitres et ornée aux coins d'une tige torsadée à la pointe effilée. La lanterne est fermée par un couvercle fait d'une seule pièce de métal et surmontée d'une tige ornée d'un bulbe et terminée par un fanion. Début XIXe siècle. Hauteur: 1,54m.
- 214- Lanterne en fer forgé pour véhicule. C.1880-1890. Hauteur: 32cm.
- 215- Lanterne de véhicule en fer blanc peint noir, munie d'un brûleur à mèche ronde. Hauteur: 35cm.
- 216- Falot (ou lanterne portative), fait de tôle trouée dont la base circulaire est assemblée, par pliage, à la boîte décorée de disques et faite d'une seule pièce, munie d'un vantail. Ce dernier est muni d'un fermoir fait d'une pièce roulée et ajourée pour recevoir la fiche soudée à la boîte.
- 217- Lanterne de navigation en fer blanc peint rouge. L'intérieur contient une lampe à l'huile de fer blanc coulissant sur une base métallique, faite d'une fontaine à laquelle est fixé un réflecteur amovible et surmontée d'un brûleur à mèche plate.
- 218- Lanterne de marine en fer blanc peint rouge, formée de deux panneaux soudés et rivetés à angle droit. Le panneau de façade est muni d'un vantail et est maintenu à l'autre par deux charnières. Il est pourvu d'un fermoir et d'un panneau semi-circulaire soudé et riveté, doté d'un verre-lentille rouge en retrait. Les panneaux supportent un chapeau bombé surmonté d'une cheminée ondulée terminée par une fausse hotte à laquelle est fixé un support circulaire.
- 219- Lampe à l'huile de baleine en cuivre à triple mèche. C.1840. Hauteur: 31cm.  
(Voir au numéro 222 pour d'autres détails.)

- 220- Lampe "bec de corbeau" en fer forgé faite d'un petit plat de métal dont une extrémité est affinée pour recevoir une mèche et l'autre rivetée à un manche recourbé.
- 221- Lampe à l'huile murale en fer laminé dont le brûleur à mèche plate, surmonté d'une cheminée en verre soufflé (non d'origine), est relié par un tube et un support soudés à la fontaine cylindrique, munie d'un orifice. Hauteur: environ 33cm.
- L'éclairage domestique va connaître des transformations notables à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle avec l'arrivée de la lampe à l'huile sur le marché. Elle se compose principalement d'une fontaine contenant le carburant selon le principe de la capillarité et d'une cheminée de verre moulé ou soufflé.
- 222- Lampe à l'huile de baleine en laiton formée d'un piédestal à base conique surmonté d'une longue tige retenant le support de la fontaine. Ce dernier, en forme de gobelet muni à sa base d'un bec verseur en forme de demi-tube, permet de recevoir le trop plein de l'huile non brûlée. La fontaine amovible est munie à sa base d'un brûleur en forme de tube recevant une mèche et est coiffée d'un couvercle à bouton. C.1800. Hauteur: 41cm.
- La lampe à l'huile de baleine a été conçue en fonction de l'huile de baleine utilisée et trouvée facilement vers 1800. Le long tube rond de la lampe témoigne de l'usage de l'huile comme carburant, plutôt que comme combustible. Son usage ne fut pas très répandu au Québec car cette lampe, dont la combustion s'effectuait par le procédé de capillarité, dégageait une forte odeur ainsi qu'une grande quantité de fumée.
- 223- Lampe en cuivre électriifiée dont le piètement est en fonte. Hauteur: 39cm.
- 224- Lampe à l'huile dont les quatre pieds en fonte, décorés de motifs végétaux, supportent la fontaine, en verre de couleur rose, moulée en deux parties, décorée de motifs floraux et surmontée d'un brûleur à mèche plate supportant la cheminée en verre moulé. C.1900. Hauteur: 42cm.
- (Voir au numéro 221 pour d'autres détails).
- 225- Lampe-bougeoir en tôle galvanisée munie d'une anse soudée, de forme ronde, sertie sur le dessus d'un orifice en laiton et supportant un brûleur en laiton, à mèche plate, surmontée d'une cheminée en tôle de forme conique. Hauteur: 27,5cm.

- 226- Suspension à l'huile en métal et en verre.  
(Voir au numéro 221 pour d'autres détails.)
- 227- Quinquet à kérosène en laiton. C.1890-1900. Hauteur: 32cm.  
Le quinquet est une lampe à l'huile à double courant d'air, et dont le réservoir est plus haut que la mèche.
- 228- Quinquet à kérosène dont la base circulaire en fonte moulurée est recouverte de métal plaqué de chrome. Le brûleur est à mèche ronde. Hauteur: 52cm.  
(Voir au numéro 227 pour d'autres détails.)
- 229- Lampe à loupes en laiton, dont la base protubérante surmontée d'un support bulbeux retient la fontaine munie de deux supports retenant les réflecteurs.
- 230- Moules à chandelles en fer blanc, faits de six tubes soudés ensemble à leur base et retenus au sommet par un entonnoir rectangulaire muni d'une anse soudée. Fin XIXe siècle. Longueur: 33cm.
- 231- Mouchette en fonte. C.1800.  
La mouchette est un ciseau servant à enlever la partie carbonisée de la mèche d'une chandelle.
- 232- Boîte à allumettes en fonte, surmontée d'un oiseau dont le bec permet de prendre une allumette à la fois.
- 233- Fournaise de coin en fonte en cinq pièces, Inscription: "C.Fawcett-Sackbille, N.B."
- 234- Fournaise en fonte provenant du collège Saint-Joseph de l'Ile Perrot.
- 235- Fournaise en fonte, en deux pièces, très décorée, de style "cathédrale".

- 236- Poêle en fonte à un pont, ou feu fermé, des Forges de St-Maurice, dont les quatre pattes à griffes de lion décorées de rosaces retiennent la boîte rectangulaire composée de quatre plaques décorées de panneaux, à plis de serviette, ornés de cannelures, de grains de perles, de quatre rosaces et d'un motif floral. Un des panneaux latéraux possède un vantail cintré muni d'une poignée actionnant un fermoir intérieur. Une moulure en saillie encadre les panneaux surmontés d'un plateau muni d'une bouche pour le tuyau. Inscription au bas: "F St M".

C'est vers 1745 que font leur apparition sur le marché les premiers feux fermés produits par les artisans fondeurs de Trois-Rivières, généralement des poêles à un pont. Ils sont composés de plaques de fonte, très peu décorées, assemblées en forme de boîtes rectangulaires montées sur des pattes à griffes de lion.

Les initiales à la base "F St M" sont celles des forges de St-Maurice, la première des grandes fonderies du Québec.

- 237- Plaque de foyer en fonte aux armes de Louis XIV. Utilisée à l'arrière du foyer pour réchauffer les autres pièces.
- 238- Jardinière en cuivre ovale reposant sur une base faite de quatre pieds en forme de pattes de lion, vissées au fond mouluré. Ce dernier se prolonge en un pourtour pansu décoré de canaux. En se rétrécissant, le pourtour vient former une bande en retrait, décorée de médaillons, d'anneaux surmontés d'un motif floral, cette bande se prolongeant à nouveau en un rebord en saillie mouluré, décoré de grains de perles, et retourné à l'extérieur en un rouleau torsadé. Une tête de lion vissée à chaque extrémité maintient dans sa gueule un anneau torsadé. Longueur: 75cm.
- 239- Fauteuil berçant en frêne teint brun, décoré de motifs sculptés. Les bras sont en bois tourné.
- 240- Fauteuil en frêne peint rouge; le dossier peut s'ajuster selon quatre différentes positions.
- 241- Fauteuil berçant dont les patins en frêne sont entrés à mortaise ouverte et chevillés dans le piètement, formé de barreaux de pin, entrés à vif dans le siège creusé tiré d'une seule pièce de pin. Les traverses verticales en fuseau du dossier sont en frêne et entrées à vif dans le siège et la traverse supérieure en pin.

241- (suite)

C'est au XVIIIe siècle qu'apparaît la chaise Windsor, qui ne tarde pas à se propager dans les colonies américaines. Au XIXe siècle, le Québec produit plusieurs modèles de la chaise de type Windsor qui se caractérise par son siège en bois servant de lien à un piètement et un dossier indépendant l'un de l'autre. Le dossier produit par le Québec se reconnaît par ses barreaux ronds et effilés. La mode du temps décida d'ajouter des patins aux fauteuils Windsor déjà existants. L'idée plut et devint très populaire.

242- Fauteuil berçant dit "Louis Cyr", en frêne. Le siège est fait d'osier tressé, recouvert de cuirette noire. Le dossier est également en osier tressé.

243- Chaise berçante de type "Arrow-back", dont les patins en pin sont entrés à mortaise ouverte et chevillés au piètement, en pin. Le siège creusé, est tiré d'une seule planche de pin. Entrés à vif dans le siège, les montants supérieurs en retrait, en frêne, retiennent la traverse horizontale supérieure en frêne incurvée, dans laquelle sont entrés à vif quatre traverses verticales en fléchettes de frêne, en retrait.

Dans l'histoire du chaisier, la chaise "Arrow-back", par le plat des barreaux du dossier, est une progression dans l'évolution du confort des chaises. La traverse en fléchette devient la contrainte technique d'un joint qui doit offrir assez de résistance à la pression du dos sans risque de faire éclater la traverse, alliée à sa nouvelle esthétique. Très populaire en 1800 aux Etats-Unis, ce type de chaise ne connut pas la même vogue au Québec, mais eut plus de succès en Ontario. Son influence fut quand même grande, si on en juge par la grande quantité d'adaptations qu'on rencontre au Québec.

244- Chaise de type "Arrow-back" en bois blanc, teinte de plusieurs couches de sang de boeuf. Les barreaux, les montants inférieurs et supérieurs et les traverses en fléchettes sont entrés à vif.

(Voir au numéro 243 pour d'autres détails.)

245- Chaise en frêne dont le piètement est formé de six barreaux arrondis, entrés à vif dans les montants avant et arrière tournés, et dont le siège est en corde tressée.

- 246- Chaise bergante en frêne dont les patins sont entrés à mortaise ouverte dans le piètement, formé de sept barreaux entrés à vif dans les montants avant et arrière chanfreinés et dont le siège est en corde tressée. Les montants supérieurs qui sont le prolongement des montants arrière retiennent trois traverses horizontales, incurvées et chantournées.
- 247- Chaise roulante. Quatre roues de broche supportent deux ressorts à lame sur lesquels sont vissés des manchons de frêne munis d'accotoirs d'osier tressé, décoré de motifs en spirale. Une chaise longue en osier tressé bascule sur un axe de fer.
- 248- Chaise de coiffeur en merisier. Le siège, les accotoirs et l'appui-tête étaient rembourrés et recouverts de velours rouge maintenu par des clous à tête dorée. La partie supérieure s'incline sur la base et l'appui-tête est réglable en hauteur. C.1890. Provient de la région de Saint-Lazare.
- 249- Chaise-escabeau en pin dont le piètement est composé de montants avant, qui forment la partie fixe, et de montants arrière, qui forment la partie mobile, ayant chacun des montants diagonaux et reliés entre eux par une planche de pin clouée, servant de traverse ou de marche. Les montants supérieurs en pin, qui sont le prolongement des montants arrière en retrait, sont maintenus par deux traverses horizontales en pin, entrées à vif et clouées. Le siège est composé de trois planches de pin clouées, dont les deux premières reliées par deux pentures clouées, permettent à la partie mobile de pivoter pour former un escabeau.
- 250- Idem, en position "escabeau".
- 251- Banc en pin dont les quatre pieds équarris sont entrés à vif dans le plateau équarri tiré d'une seule pièce de pin. Longueur: 1,38m.
- 252- Banc-lit en pin dont la base faite d'une seule planche clouée à deux traverses est retenue à l'intérieur par deux charnières de fer au panneau avant. Ce dernier est fait de deux planches embouvetées, reliées par deux traverses verticales clouées, surmontées d'une moulure horizontale clouée dans laquelle est embouveté le siège-couvercle, formé d'une seule planche. Par le jeu de charnières, le siège se transforme en un lit de 90cm. Les clous en usage sont des clous de forge. Teint à l'origine sang de boeuf.
- En plus de servir de meuble de rangement pour quelques couvertures, il pouvait recevoir le mendiant ou le quêteux qui sillonnait la campagne.

- 253- Idem, ouvert.
- 254- Huche à pain en pin. Provenance: Ile Perrot.  
Servait à conserver la pâte avant la cuisson et le pain après la cuisson.
- 255- Secrétaire en pin. Le piètement est cambré. Les panneaux latéraux, le plateau supérieur et l'abattant sont tirés chacun d'une seule pièce. Deux supports d'abattant coulissants, munis de boutons de porcelaine, supportent l'abattant retenu au plateau par deux charnières en laiton. Le pigeonier est fait de onze compartiments dont un est fermé par une porte à bouton de bois. Les tiroirs sont assemblés à queue d'aronde et munis de deux boutons et d'une serrure de porcelaine.
- 256- Buffet à deux corps en pin.
- 257- Buffet à deux corps, en pin, dont le piètement qui est le prolongement des montants est recouvert à l'avant d'une moulure, et dont la base moulurée supporte le corps inférieur fait de deux panneaux simples, décorés d'applique chantournée et clouée. Le plateau mouluré est fait de deux planches embouvetées, décoré d'une frise. Le corps supérieur est cloué au plateau inférieur. Il est formé de deux panneaux latéraux simples et de deux vantaux à panneau simple, tous décorés d'appliques chantournées. La corniche est faite de trois moulures clouées au bâti.
- 258- Vaisselier à deux corps en pin. Le corps inférieur est muni de deux vantaux composés d'un panneau simple mouluré et fermant sur un dormant. Les panneaux latéraux sont ornés de panneaux simples moulurés. Le plateau, fait de deux planches embouvetées, clouées aux montants, est orné d'une frise. Le corps supérieur est cloué au plateau. Les deux vantaux composés de dix carreaux de verre chacun, sont reliés aux montants par des pentures et ferment à vif. Les panneaux latéraux sont ornés de panneaux simples et la corniche forme un fronton en chapeau de gendarme.
- Le vaisselier est habituellement composé de deux parties. Le corps inférieur est un buffet bas servant à ranger la lingerie de table et le corps supérieur est un dressoir servant à exposer la vaisselle.

- 259- Vaisselier à deux corps en pin. Les deux panneaux latéraux sont tirés d'une seule pièce, chevillés aux montants. Le plateau est d'une seule pièce clouée aux montants et supporte le corps supérieur composé de deux panneaux latéraux mortaisés à quatre montants auxquels sont retenus par deux pentures les vantaux vitrés, à douze carreaux, dont un est muni d'un bouton de verre. La traverse horizontale supérieure est munie d'un fermoir papillon vissé à une pièce de bois rajoutée, clouée. La corniche est faite d'une moulure galbée, clouée autour de la partie supérieure.  
(Voir au numéro 258 pour d'autres détails.)
- 260- Horloge en pin. Le piètement est fait de quatre panneaux. La gaine est munie d'un vantail à bouton de laiton actionnant un loquet intérieur. Le boîtier est mobile. Il est composé de panneaux latéraux mortaisés et d'une façade ornée de deux colonnettes. La corniche est ornée d'un fronton à volutes dont une est manquante. Le boîtier, dont la vitre est manquante, abrite le mouvement original en cerisier. Le cadran, fait d'une planchette de pin chantournée, est peint blanc.  
Avec l'arrivée à Montréal en 1821 des cinq frères Twiss venant du Connecticut (Etats-Unis), l'artisanat horloger fit un nouveau départ. Ils fabriquèrent sur une échelle industrielle des horloges grand-père au mouvement de cerisier habillé d'un élégant bâti en pin.
- 261- Idem, détail de l'intérieur.
- 262- Horloge murale en pin plaqué acajou. Le boîtier est muni d'un bouton de métal actionnant un loquet à l'intérieur. Le carreau inférieur est peint à l'intérieur d'un paysage bleu et jaune. C.1816.  
Etagère murale. Le support chantourné retient une tablette moulurée supportant deux colonnes tournées à l'avant et deux colonnes encastrées au panneau arrière. Le plateau en saillie cloué sur les colonnes est décoré d'une double moulure.
- 263- Horloge murale en pin plaqué noyer; fabriquée par Seth Thomas of Thomaston, Connecticut, après 1866. Hauteur: 82cm.
- 264- Horloge représentant un phare en tôle peinte brun, dans lequel est enchassé le cadran de forme carrée. Au sommet, se trouvent, actionnés par un engrenage, huit cadrans maintenus par des tiges, indiquant l'heure dans huit capitales: Paris, Greenwich, New-York, Madrid, Pékin, Petersbourg, San Francisco, Amsterdam. Hauteur: 56cm.

- 265- Machine à coudre portable en fonte peinte noire, décorée de motifs dorés; avant 1890.
- 266- Machine à coudre guéridon en fonte, dont le piètement, auquel sont fixées la pédale et la roue d'entraînement, est décoré de motifs floraux. Il supporte un plateau mouluré et décoré de motifs linéaires. Le corps de la machine est décoré de motifs floraux. Un cordon de cuir relie la roue d'engrenage à la roue d'entraînement.
- 267- Mannequin pour jupe, dont le pied télescopique en fer retient un axe central de bois supportant sur le principe d'un parapluie des tiges de fer, ayant la forme d'une jupe. Un galon à mesurer, en tissu, est fixé à la hauteur de la taille et un autre à la hauteur des hanches. C.1900.
- 268- Petit banc de couturier, en pin, possédant un tiroir bombé. Servait à ranger les instruments. C.1880.
- 269- Coffret en pin dont la boîte ovale, tirée d'une seule pièce, clouée et cousue avec une lanière d'osier, est maintenu à la base à l'aide de chevilles. Le couvercle oval comporte une échancrure carrée à une extrémité et ronde à l'autre, et une poignée de bois incurvée, entrée à tourillon. Longueur: 37cm.  
Etait utilisée pour ranger les accessoires de couture, tricot, etc.
- 270- Forme à repriser double tirée d'une seule pièce d'érable tournée en forme d'altère. Une des extrémités est ronde, l'autre est ovale et pointue. Longueur: 20cm.
- 271- Boîte à aiguilles à tricoter contenant 130 aiguilles, reliée à une machine à tricoter.
- 272- Bobinoir manuel en fonte. Servait à enrouler la laine sur les bobines.
- 273- Métier à dentelle de Cluny, fait d'acajou teint et verni, en forme de fer à cheval reposant sur deux pieds chantournés. Au centre du métier se trouve un coussin noir fait au petit point à motif floral, muni d'une courroie centrale. Hauteur: 32cm, largeur: 36cm.

- 274- Broie dont la lame taillée en forme de "U" inversé et terminée par une poignée est tirée d'une seule pièce de pin fixée par une cheville au plateau. Les pieds sont tirés d'une seule pièce équarrie en forme de "V" inversé. XVIIIe siècle. Hauteur: 89cm.
- La broie fait son apparition au XVIIIe siècle et bien qu'elle soit très importante dans la confection du lin, elle est relativement rare dans la campagne. Elle était utilisée pour briser la tige du chanvre ou du lin.
- 275- Balance en pin, pour peser la laine, formée d'un balancier relié au centre du fléau dont les extrémités soutiennent, à l'aide de deux cordes, les deux plateaux carrés.
- 276- Peigne à filasse, ou seran, fait d'une seule planchette de bois blanc dont les extrémités sont en forme de queue d'hirondelle. On y a cloué quatre-vingt-cinq clous de forge servant de dents. Longueur: 52cm.
- Une des étapes du tissage consiste à sérancer le lin ou la laine afin de la démêler.
- 277- Peigne à filasse, ou seran, fait d'une seule planchette de bouleau blanc, dans laquelle sont entrées à vif trente-deux tiges pointues ou dents de frêne équarri. Longueur: 48,5cm.
- (Voir au numéro 276 pour d'autres détails.)
- 278- Ourdissoir en pin composé de deux pièces cruciformes aux extrémités desquelles sont fixés des montants à l'aide de chevilles. Le tout pivote sur un axe central chanfreiné, entré à vif dans un socle carré. Hauteur: 99cm.
- L'ourdissoir apparut au XIXe siècle, en même temps que le cannelier. On l'utilise pour assembler parallèlement tous les fils qui forment la chaîne d'un tissu. Cette opération est préparatoire au tissage.
- 279- Ourdissoir en orme, fait de deux pièces cruciformes auxquelles sont fixés des montants à l'aide de chevilles de bois. Le tout maintenu sur un axe central qui, à l'origine, devait pivoter sur un socle fixé au sol à une pierre. Hauteur hors tout: 2,05m.
- (Voir au numéro 278 pour d'autres détails.)

- 280- Travail en pin formé d'une tige chanfreinée, montée sur un socle cruciforme sur laquelle pivote une pièce cruciforme dont chaque bras est percé à quatre endroits différents pour recevoir quatre tiges. Hauteur: 61cm.  
Apparu au XIXe siècle, le travail est utilisé pour mettre la laine ou le lin en écheveau.
- 281- Bobinoir composé de deux montants en frêne auxquels est fixée une tige servant de manivelle, en cèdre, actionnant la roue faite d'une seule latte de cèdre, assemblée à l'aide de clous, et dont les raies, en frêne, chanfreinées, s'amincissent vers le pivot central, aussi en frêne. La traverse horizontale supérieure et le piètement (en bouleau) sont chevillés aux montants. La manivelle supérieure pour la bobine est manquante. Hauteur: 1,4m.
- 282- Dévidoir à battant dont les quatre pieds tournés sont entrés à vif dans un plateau aux arêtes biseautées dans lequel est entré à vif un montant au sommet duquel une boîte clouée contient l'engrenage (en bois) de l'axe auquel sont fixés des bras cruciformes au bout desquels est entré à vif un battant.  
Apparu au XVIIIe siècle, le dévidoir sert à mettre la laine en écheveau une fois filée.
- 283- Dévidoir en cèdre dont le montant tourné entré à vif dans un socle tiré d'une seule pièce de bois et supporté par trois pieds tournés entrés à vif, supporte l'axe central tourné, entré à vif et pivotant dans lequel sont entrés à vif six bras tournés supportant un battant tourné perpendiculaire.  
(Voir au numéro 282 pour d'autres détails.)
- 284- Dévidoir à croissant en pin dont le montant arrondi cloué dans un socle composé de deux pièces de bois reliées entre elles à l'aide de clous, supporte l'axe central arrondi entré à vif dans lequel pivote une pièce de bois chanfreinée cruciforme dont chaque bras possède à son extrémité un battant en "croissant". Un des bras est formé de deux pièces chevillées entre elles.  
(Voir au numéro 282 pour d'autres détails.)
- 285- Dévidoir à battant, en pin, dont le piètement composé de quatre pieds chanfreinés est entré à vif dans une planche supportant un socle fait de quatre planches de bois clouées dans lequel pivote une pièce de bois cruciforme dont chaque bras possède à son extrémité un battant perpendiculaire pour recevoir la laine. Le dévidoir est en pin, sauf le montant principal qui est en bois blanc.  
(Voir au numéro 282 pour d'autres détails.)

- 286- Dévidoir à battant, en pin. Les montants sont entrés à vif dans un socle tiré d'une seule planche. L'axe central pivotant est muni d'une manivelle de fer. Quatre bras y sont entrés à vif. Hauteur: 60,5cm.  
(Voir au numéro 282 pour d'autres détails.)
- 287- Cannèlier en pin composé de deux montants verticaux chanfreinés fixés à l'aide de chevilles à trois traverses horizontales chanfreinées supportant seize cannelles (à l'origine vingt) fixées à l'aide de tiges de fer boulonnées aux montants. Longueur: 1,38m.  
Le cannèlier au XIXe siècle servait à mettre la laine sur les cannelles ou bobines avant le tissage final.
- 288- Distributeur à laine, en pin, composé d'un cadre fait de quatre planches retenant vingt compartiments à laine. Deux montants fixés en cadre à l'aide de chevilles retiennent une traverse horizontale percée de vingt orifices correspondant aux compartiments du cadre inférieur. Dimensions de la base: 70cmX83,5cm.
- 289- Bâton tiré d'une seule pièce de pin chanfreiné et mouluré, percé sur toute sa longueur de 26 orifices par où passaient les fils. Longueur: 60cm. (Instrument de tissage)
- 290- Cannelles tirées d'une seule pièce de bois trouée en son milieu. Longueur: environ 19cm.  
(Voir au numéro 287 pour d'autres détails.)
- 291- Quenouille tirée d'une pièce de pin équarrie; une petite cheville tournée prolongée d'un clou est entrée à vif dans l'extrémité de la tête.  
La quenouille est un instrument sur lequel on enroulait le lin ou la laine destinés à être filés.
- 292- Bobine à dentelle tirée d'une seule pièce d'érable tournée, au manche décoré de neuf anneaux incisés. Longueur: 24cm.
- 293- Rouet à pédale dont les deux faces moulurées de la roue en pin sont composées de quatre pièces reliées entre elles par des chevilles et creusées de deux sillons. Les six raies sont entrées à vif dans le pivot central supporté par deux montants tournés, entrés à vif dans le plateau. Ce dernier est tiré d'une seule épaisse planche d'érable à sucre, supporté par trois pieds tournés auxquels se rattache la pédale. Le levier actionnant la roue est manquant. Hauteur: 79cm.

- 294- Rouet à pédale en fonte. La pédale est formée de deux tiges de frêne et d'une planchette de pin. Une latte de frêne actionnant la roue est fixée à une extrémité à la pédale et à l'autre extrémité au pivot central de la roue. 1880. Hauteur: 95cm.
- Le rouet à pédale ne fut en usage au Québec qu'au XIXe siècle et ceux en fonte, assez rares, sont de la fin du XIXe siècle et devaient être très coûteux si on les compare aux rouets de bois.
- 295- Rouet à main dont la roue est formée de deux lattes de frêne reliées par des clous. Les raies en érable sont entrées à vif dans le pivot central en frêne retenu par un montant tourné en érable. Le plateau mouluré est tiré d'une seule planche d'érable, supporté par trois pieds tournés, en frêne entrés à vif. XVIIIe siècle. Hauteur: 1,48m.
- Le rouet à main qui remonte au XVIIe siècle était actionné par une fileuse qui se tenait debout à un pied de la roue. En appuyant les doigts sur les raies, elle faisait tourner la roue pour filer son lin ou sa laine.
- 296- Métier à tisser. Les différents éléments de la cage sont entrés à vif et fortement chevillés. Les pieds de la cage sont effilés; les montants arrière sont tournés. Les ensouples avant et arrière sont identiques, soit rondes et pourvues d'une fente large d'environ un pouce, sur presque toute la longueur. Les cliquets en forme de roues de métal dentelé (de fabrication domestique) sont pourvus d'un dispositif d'arrêt. Les deux marchets sont partiellement tournés. Le battant de frêne est muni d'une poignée de bois chevillée. Le bâti est en frêne et les freins en érable. Début XVIIIe.
- 297- Lame de métier à tisser, faite de fil de fer fixé à deux tiges de fer boulonnées au cadre rectangulaire en pin. Longueur: 1,32m.
- 298- Métier à tisser, principalement en pin et en frêne. Les différents éléments sont entrés à vif et parfois chevillés. Les quatre marches sont de frêne. Les ensouples sont octogonales. Les cliquets consistent en une roue de métal dentelé, de fabrication domestique. Le battant est en pin, le ros en métal, les lames en corde.
- 299- Métier à tapis en pin dont le piètement latéral comporte deux barreaux mortaisés. Les supports verticaux comportent à la base deux barreaux mortaisés et à la partie supérieure un rouleau équarri actionné par deux tiges de fer entrées à vif. Le rouleau, par l'intermédiaire d'une roue dentelée reliée à ce dernier, est freiné au besoin par un taquet chevillé à un support vertical. Hauteur: 79cm.

- 300- Lessiveuse à main faite de quatre pieds chanfreinés boulonnés aux panneaux latéraux supportant le ventre de fer blanc cloué. Deux rails de fer forgé maintiennent le mécanisme de bois basculant et amovible qui brasse le linge. Une essoreuse manuelle dont les deux montants retenus par les traverses horizontales retiennent deux rouleaux actionnés par une manivelle de fer forgé a été fixée ultérieurement à l'aide de serres au corps de la lessiveuse. Hauteur de la cuve: 61cm.
- 301- Idem, mécanisme intérieur.
- 302- Essoreuse en fonte dont le piètement à entretoise en X retient les montants aux sommets desquels est fixé un arc muni d'une manivelle actionnant les lames de tension des trois rouleaux de bouleau blanc. Une seconde manivelle à double engrenage fixée aux montants actionne les trois rouleaux. Un plateau amovible fait de deux planches de bois de cèdre chanfreinées était glissé au niveau des rouleaux. Hauteur: 1,34m.
- 303- Fourche à deux fourchons, qui servait à retirer le linge de l'eau chaude, dont le manche percé d'un orifice et les fourchons sont tirés d'une seule pièce de bois chantournée. Longueur: 62cm.
- 304- Pince à linge, qui servait également à retirer le linge de l'eau chaude, formée de deux pièces de pin retenues par un boulon servant d'axe. Un crochet sur un des manches servait à la suspendre. Longueur: 94cm.
- 305- Fer à repasser de tailleur, en fonte, à chauffage intérieur (charbons de bois). Le couvercle basculant est muni d'une poignée de bois tournée protégée par une garde de tôle moulurée. Le couvercle est surmonté de deux cheminées dont la deuxième est amovible. Utilisé par les tailleurs et les couturiers, ce fer était rempli de braises de charbon, qui lui conservaient sa chaleur longtemps.
- 306- Fer à l'asquer en fonte, à chauffage intérieur, dont la semelle est percée d'un orifice fermé par un bouton à glissade. Le couvercle est fermé à l'aide d'une poignée munie d'un bouton actionnant un loquet intérieur. La cheminée, qui est le prolongement du couvercle, retient la poignée de pin tournée. Longueur: 16,5cm.  
(Voir au numéro 305 pour d'autres détails.)

- 307- Fer à repasser à alcool méthylène, de marque "Coleman", dont la semelle ovale en fonte soutient le corps ajouré en fonte émaillée sur lequel repose le plateau en fer blanc percé d'orifices, qui soutient la valve et la fontaine circulaire en deux parties, munie d'une douille vissée. La poignée en "Bake Lite" est moulée et vissée au plateau.
- 308- Fer à repasser, à alcool méthylène, en fonte et hêtre verni. Début XXe siècle.
- 309- Fer à repasser de couturier (pour les habits), en fonte, dont la poignée tirée d'une seule pièce est soudée à la semelle. On chauffe ce fer en le plaçant sur le poêle ou autre source de chaleur.
- 310- Fer à repasser en fonte, dont la poignée cylindrique ornée d'anneaux, ondulée en dessous, est retenue par deux tiges recourbées, soudées à la semelle triangulaire moulurée. Inscription: "Corp.Bros., Hamilton".  
(Voir au numéro 309 pour d'autres détails.)
- 311- Fer en fonte, servant à repasser les manches; la poignée cylindrique est décorée de motifs géométriques et végétaux.  
(Voir au numéro 309 pour d'autres détails.)
- 312- Fer à glacer en fonte, dont la poignée ajourée, en demi-cercle, est soudée à ses extrémités à la semelle ovale relevée en ses pointes. Longueur: 13,5cm.  
Ce fer était surtout utilisé pour glacer les manches et les cols de chemises.
- 313- Gaufroir en fonte galvanisée, fait de trois parties: la base, le rouleau et la plaque. Inscription: "North Bros. Mfg. Co., Philada." XIXe siècle. Longueur de la plaque: 18cm.  
Cet instrument était utilisé pour imprimer sur une étoffe des motifs ornementaux en relief et en creux.
- 314- Gaufroir en fonte et cuivre, décoré à la main. 1860-1880.  
(Voir au numéro 313 pour d'autres détails.)

- 315- Gaufroir formé d'une pièce de bois carrée dont la surface est recouverte de rainures sur lesquelles s'adapte un cylindre de bois rainuré, muni d'une poignée tournée en forme de bouton. Longueur du rouleau hors tout: 19,5cm.  
(Voir au numéro 313 pour d'autres détails.)
- 316- Fer à gaufrer en fonte, dont la poignée est soudée au plateau supérieur de la semelle. Les deux faces intérieures de la semelle sont formées de rainures. Le plateau supérieur bascule sur la pointe de la semelle inférieure. Longueur: 16,5cm.  
(Voir au numéro 313 pour d'autres détails.)  
Ce fer servait à gaufrer des plis pour les jupes ou les manches.
- 317- Support en fonte, destiné à recevoir un fer à repasser le ruban. Hauteur: 14cm.
- 318- Moule à sucre, en bouleau, ayant la forme d'un missel rectangulaire dont la surface est sculptée d'une croix encavée. 16,5cmX13,5cm.
- 319- Moule à sucre d'érable, de forme rectangulaire, formé de cinq pièces de bois blanc, divisé en onze cases séparées par des pièces de fer blanc. Longueur: 1,12m.
- 320- Moule à sucre tiré d'une seule pièce de bouleau blanc, décoré de trois motifs: deux coeurs intercalés, et une main avec un coeur dans la paume. De facture primitive. Longueur: 48cm.  
Le moule à trois pains nous offre un ensemble de variations sur le thème du coeur. Le coeur dans la main était un motif à connotation romantique. Le prétendant pouvait offrir timidement un pain de sucre décoré de ce motif à la jeune fille courtisée pour lui déclarer son amour. Les deux autres motifs sont des variantes plus simples, dont une à connotation religieuse, portant la marque de commerce du sucrier Napoléon Legault de Vaudreuil.
- 321- Moule à sucre tiré d'une seule pièce d'érable dont le motif sculpté représente une palme d'ailes dentelées, ornées au centre de quatre coeurs saignant avec en inscription au centre du motif les initiales "PPML". De facture primitive. Longueur: 83cm.

321- (suite)

L'industrie du sucre d'érable remonte aux premiers temps du Québec. S'inspirant d'abord des techniques autochtones, les moules seront d'abord en écorce de bouleau. Le moule en bois va se répandre graduellement à la fin du XVIIIe siècle dans toutes les régions pour devenir d'utilisation courante au XIXe siècle. Le pin, l'érable, le merisier et le frêne sont parmi les essences où le sculpteur taillera les motifs profanes ou religieux qui formeront les pains de sucre. Ce moule est décoré d'un motif très populaire au Québec: le coeur saignant. Il est encadré d'un motif donnant l'effet d'une paire d'ailes et porte au centre la marque de commerce du fabricant.

322- Spatule dont le manche et la palette rectangulaire, percée d'un orifice carré, sont tirés d'une seule pièce d'érable. Longueur: 69cm.

Cette spatule était utilisée pour mesurer l'épaisseur du sirop d'érable durant la cuisson. Le sirop passant par l'orifice pratiqué dans la palette, était évalué par le sucrier. Il pouvait ainsi déterminer si le sirop était prêt.

323- Moule à beurre, en érable, de forme rectangulaire, formé d'un boîtier en bois vissé. Au centre du boîtier glisse un bloc de bois rectangulaire, relié à une tige cylindrique coulissant au centre d'une traverse en acier chromé en forme de papillon. Longueur de la boîte: 14cm.

Le cultivateur, pour identifier son produit et offrir une meilleure présentation à sa clientèle, moulera la quantité de beurre appropriée dans un moule rond ou rectangulaire en pin, en merisier ou encore en érable. Une estampille à glissade gravée d'un motif, décorait la surface du beurre. Les motifs sont de même inspiration que les moules à sucre, bien que l'accent semble avoir été mis sur le décor floral et végétal. Plus tard, on simplifiera le motif en utilisant le géométrisme linéaire. La fonction esthétique du moule pourra être dénuée de son côté commercial lorsque les familles posséderont leurs propres moules pour décorer le beurre servi sur la table.

324- Moule à beurre rond, fait d'érable, avec estampille à glissade à motif floral et géométrique.

(Voir au numéro 323 pour d'autres détails.)

325- Gauche

Moule à beurre à motif de tournesol avec feuillage. Facture artisanale, région de Montréal. Fin XIXe siècle.

- 325- (suite)  
Droite  
Estampille à beurre, ronde, en érable, décorée de motifs floraux et géométriques. De facture industrielle. Diamètre: 9cm.  
(Voir au numéro 323 pour d'autres détails.)
- 326- Moule à beurre rond, en érable, à estampille à glissade, décorée d'un motif géométrique circulaire. De facture industrielle. Diamètre de l'estampille: 6cm.  
(Voir au numéro 323 pour d'autres détails.)
- 327- Moule à beurre en érable de forme rectangulaire fait de quatre planchettes retenues par des clous. L'estampille à glissade est faite d'un manche tourné, entré à vif dans une planchette rectangulaire, décorée d'un motif géométrique. Longueur: 17cm.  
(Voir au numéro 323 pour d'autres détails.)
- 328- Gauche  
Batte à beurre dont le manche tourné, et la palette striée, amincie à l'extrémité, sont tirés d'une seule pièce de pin.  
Droite  
Spatule à taper le beurre, dont le manche et la palette à dessus plat sont tirés d'une seule pièce d'érable. Longueur: environ 28cm.
- 329- Gauche  
Spatule à beurre dont le manche incurvé, se terminant en forme de crochet, et la palette ovale creusée, sont tirés d'une seule pièce d'érable. Longueur: 23cm.  
Droite  
Spatule à beurre dont le manche incurvé, à bout carré, et la palette ronde et creuse, sont tirés d'une seule pièce d'érable. Longueur: 27cm.
- 330- Bol à beurre de forme rectangulaire, creusé à la main dans une seule pièce de pin. Longueur: 67cm.

- 331- Droite  
Rouleau à décorer le beurre dont le manche et le rouleau à motif linéaire sont tirés d'une seule pièce d'érable tournée.
- Gauche  
Pilon tiré d'une seule pièce d'érable tournée. Mortier tiré d'une seule pièce d'érable évasée vers le bas.
- 332- Baratte à beurre cylindrique de bois, entourée de cinq cerceaux de fer, dont le couvercle de bois percé au centre permet le va-et-vient du pilon de bois cruciforme. Le couvercle est muni à l'intérieur de deux aiguilles retenues par des vis.
- 333- Baratte à beurre à quatre pieds chanfreinés, renversés en forme de "V", vissés au corps. Le double ventre arrondi, fait de fer blanc, est retenu par deux traverses clouées aux côtés. Le couvercle sans poignée est tiré d'une seule pièce de pin. Hauteur: 42,5cm.  
La baratte est un vaisseau de bois dans lequel on bat la crème pour en extraire le beurre. Dans le langage paysan, elle est communément appelée moulin à beurre.
- 334- Idem, détail de l'intérieur.
- 335- Baratte à beurre, en pin, montée sur quatre pieds vissés aux panneaux latéraux du corps. Le corps au ventre arrondi est fait de neuf planchettes clouées aux panneaux latéraux au travers desquels passe une manivelle de fer forgé, actionnant le batteur intérieur. Le couvercle s'emboîtant dans la baratte est fait d'une seule planche et est muni d'une poignée vissée. Environ 1885. Hauteur: 75cm.  
(Voir au numéro 333 pour d'autres détails.)
- 336- Idem, détail de l'intérieur.
- 337- Baratte à beurre. Le corps de la baratte est relié par un mécanisme à une base de fer forgé. Il est formé d'un baril mobile actionné par un pédalier qui le fait pivoter sur lui-même; la manivelle est de fer forgé et sa poignée tournée est d'une seule pièce de bois. Hauteur du baril: environ 86cm.  
(Voir au numéro 333 pour d'autres détails.)

- 338- Baratte à beurre montée sur quatre pieds croisés, renforcés au centre d'une pièce de fonte cruciforme, retenue par quatre traverses entrées à vif et boulonnées à deux tiges de métal. La baratte, munie de deux poignées de bois, retenue par des supports de fonte, se balance sur quatre tiges de fer formant crochet, prises à un boulon au sommet des quatre pieds. Le couvercle, fait d'une seule pièce de bois, est muni d'un orifice au centre et est soulevé par deux chevilles tournées, entrées à vif.  
(Voir au numéro 333 pour d'autres détails.)
- 339- Baratte à beurre à plateau à encadrement de quatre panneaux de bois chanfreinés. Un des panneaux latéraux est percé d'un orifice dont le bouchon est manquant. Le plateau repose sur quatre pieds chanfreinés, solidifiés par quatre traverses de bois et quatre tiges de fer. La baratte est activée par une manivelle de fer et un rouleau de bois. La baratte est en érable, le montant de la manivelle en bois blanc. Longueur du plateau: 1,04m.
- 340- Egouttoir à beurre, en bois. Le plateau en forme de "V" est formé de deux planches avec encadrements latéraux chanfreinés auxquels sont vissés quatre pieds. Les pieds antérieurs, plus courts, donnent une pente au plateau, muni d'une manivelle de bois chantournée. Le beurre, une fois déposé dans cet instrument, était manié jusqu'à ce que tout le surplus de lait soit égoutté; celui-ci s'écoulait par une ouverture pratiquée à une des extrémités de l'égouttoir, et était recueilli dans une chaudière.
- 341- Ecrèmeuse en tôle, de forme cylindrique, munie d'un couvercle en tôle, également. Une poignée en fer est fixée au corps de l'écumeuse par deux pièces de tôle rivées. Un niveau vitré est fixé au corps de l'écumeuse, ainsi qu'un robinet dont la poignée est manquante. Hauteur: 49cm.  
On versait le lait non-écrémé dans l'écumeuse. Le lait se déposait au fond, tandis que la crème remontait à la surface. On n'avait plus qu'à vider le lait par le robinet.
- 342- Presse à meule de fromage, faite en bois peint rouge, comprenant une traverse horizontale supérieure, munie aux extrémités d'un orifice carré dans lesquels entrent deux bâtons se croisant vers le centre et reposant sur une planche clouée, formant le plateau supérieur mobile de la presse. Le plateau inférieur fixe repose sur un empiètement à panneaux latéraux chanfreinés et chevillés. Hauteur: 1,36m.

- 343- Tranche à fromage circulaire, dont le support en fonte possède quatre pieds ajourés. La tranche est fixée au support et repose sur le plateau fait de trois épaisseurs de chêne. Diamètre: 40cm.
- 344- Tranche à pain, en érable, dont la tranche munie d'une lame d'acier vissée et d'une poignée glisse dans une charpente faite de cinq planchettes vissées auxquelles est rattaché, à l'aide de deux pentures, un plateau sur lequel est fixée, à l'aide de deux pentures, une planchette d'arrêt.
- 345- Hachoir à légumes, formé de deux lames <sup>Hachoir à tabac</sup> ovales rivetées aux extrémités d'un "U" en fer forgé, prolongé d'une tige vissée au centre d'une poignée d'érable tournée peint noir.
- 346- Palette à pain, dont le manche et la palette sont tirés d'une seule pièce de pin. Longueur: 1,73m.
- 347- Récipient à oeufs, tiré d'une seule pièce de pin percée de 24 orifices circulaires. Deux planchettes de pin servent de fond et deux baguettes de pin clouées servent de poignées.
- 348- Ustensiles de cuisine: pilons, tirés chacun d'une seule pièce d'érable tournée. Hauteur: environ 30cm.
- 349- Boîte à ustensiles, en pin, dont la base rectangulaire et les panneaux latéraux inclinés sont cloués. Une pièce chantournée et surmontée d'une poignée tournée divise la boîte en deux compartiments.
- 350- Bouche-bouteilles, pour bouchons de lièges, faits chacun de trois pièces d'érable tournées. Un manche à coulisse traverse un cylindre dont la partie inférieure, creusée en son centre, s'embouche au goulot de la bouteille.
- 351- Tonnelet à eau de vie, peint jaune, retenu par six cerceaux rivetés dont deux qui retiennent chacun une poignée de bois tournée. Longueur: 63cm.
- 352- Cannelle (robinet) de baril, en érable, dont le bouchon, percé dans sa longueur, est traversé par une clé, munie d'une poignée entrée à vif.

- 353- Gourde en chêne ayant la forme de baril, surmonté d'une anse double. Hauteur: 18,5cm.
- 354- Fer à bière, dont la tige se termine à une extrémité par un anneau et à l'autre par une forme de pilon (fer forgé).  
Le fer était chauffé et trempé dans la bière pour lui donner du goût. Longueur: 65cm.
- 355- Boudinières (pour fabriquer le boudin), en fer blanc, ayant la forme d'entonnoirs, dont le bout est biseauté, et munies d'un anneau sur le rebord. Longueur de celle de gauche: environ 10cm.
- 356- Sertisseuse en fonte peinte rouge. La manivelle se termine par une poignée en érable peint noir. Un bras mobile sur un axe sert d'éjecteur sous la plaque ronde. Inscription: "V12 Victor".  
Servait à sceller les couvercles des boîtes de conserve.
- 357- Egreneur à maïs manuel, en fonte, fait d'un récipient pour le maïs et d'une roue dentelée, actionnée par une manivelle munie d'une poignée de merisier tournée.
- 358- Moulin à café, en fonte peinte, composé d'une base carrée, sur laquelle repose le moulin, composé de deux récipients superposés, dont le premier, oval, fait de deux sections retenues par une charnière, est muni de deux roues dont une possède une poignée de bois cylindrique. L'autre, arrondi, décoré de motifs floraux, est surmonté d'un couvercle bombé et orné d'une moulure, et retenu par une vis et muni d'un bouton vissé en émail blanc. Hauteur: 47,5cm.
- 359- Palanche, tirée d'une seule pièce de pin, aux extrémités arrondies et percées d'un orifice retenant une corde munie d'un crochet.  
La palanche est utilisée pour transporter deux seaux, un à chaque extrémité, sur les épaules.
- 360- Banc à seaux, en pin, dont le piètement est formé de deux montants, tirés d'une seule pièce, dans lesquels sont entrées à mi-bois et clouées deux tablettes. Hauteur: 98cm.

- 361- Balai, composé de coton de blé d'Inde maintenu par un petit câble relié au manche; ce dernier est formé d'une branche d'arbre. Servait à nettoyer l'étable.
- 362- Aspirateur manuel fait de deux cylindres de cuivre vissés l'un dans l'autre, actionné par un levier de succion et muni d'un bec amovible. Inscription: "The Reeves Suction Sweeper, Pat. Jan 20, 1914".
- 363- Polisseuse à plancher, dont le manche de bouleau blanc tourné est retenu à l'aide d'une vis à la douille pivotante d'un lourd plateau de fonte, muni de brosses et entouré d'un feutre vert.
- 364- Essoreuse à vadrouille, en fer peint noir, composée de quatre panneaux rivetés, percés d'orifices en forme de festons, et dont les panneaux latéraux se prolongent pour former un piètement. Le panneau arrière, mobile, est actionné d'avant en arrière par un levier pivotant fixé à un mécanisme riveté; lorsque la vadrouille y est insérée, le panneau se replie vers l'avant, afin de la presser.
- 365- Essoreuse à vadrouille composée d'une chaudière faite d'une pièce ronde en fer blanc repliée sur une autre en forme de cylindre, repliée et agrafée sur le côté, peinte en vert et ornée de moulures entourant une ligne rouge dans le haut. Un appui-pied en forme de "L" en fer est riveté à la base. L'essoreuse est formée de six demi-cercles de fer qui glissent, en se croisant, sur sept autres demi-cercles de fer. En actionnant la manivelle, une courroie de tissu boulonnée aux six demi-cercles vient s'enrouler autour du pied de ladite manivelle, et les deux jeux de demi-cercles compriment la vadrouille. Hauteur: 66cm.
- 366- Idem, en position "d'essorage".
- 367- Panier d'osier tressé. Diamètre: 79cm.
- 368- Mortier en marbre, inséré dans un support circulaire fait d'une seule pièce de bois moulurée, maintenue par deux cerceaux de métal et reposant sur trois pieds de bois tournés et moulurés. Pilon emmanché, tiré d'une seule pièce d'érable tournée. Hauteur: 85cm.
- 369- Broyeur à sel en forme de tonneau, creusé dans un tronc d'arbre dont le fond se compose de quatre planches en pin clouées. Le pilon est taillé d'une seule pièce de pin équarrie.

- 370- Ruche d'abeilles en osier faite d'une seule tresse d'osier attachée en spirale continue jusqu'à sa base. Deux tiges de bois en croix solidifient la structure intérieure. La base est munie d'une ouverture ovale.
- 371- Idem, détail de l'intérieur.
- 372- Presse-fruits, en pin, formé de quatre panneaux boulonnés. Deux supports de bois chanfreinés en forme de "U" supportent une traverse où passe la manivelle de fer forgé, vissée à la presse. La chute du panneau avant est également en pin.
- 373- Tordeuse à paille manuelle. La traverse horizontale supérieure est retenue par des chevilles dans lesquelles sont entrés à vif deux rouleaux de bois, dont un est muni d'une manivelle de bois. Une manivelle de fer forgé et de bois est fixée à la traverse horizontale inférieure, chevillée au montant, et contrôle la pression des rouleaux. Hauteur: 43cm.
- 374- Petite tordeuse à paille, en frêne, dont les montants retenus par deux traverses horizontales chevillées retiennent deux rouleaux, munis chacun d'une manivelle. Les montants sont fixés à l'aide de chevilles à des patins chanfreinés servant de pieds, maintenus par des traverses chevillées. Hauteur: 56,5cm.
- 375- Ecochoir, dont le manche et la lame sont tirés d'une seule pièce de bois blanc. Longueur: 55cm.
- 376- Hachoir à maïs, à deux pieds chanfreinés, retenus par une traverse vissée à laquelle est fixée une traverse, qui retient le troisième pied chanfreiné. Le plateau est entré à vif dans le piètement qui retient, à l'aide de vis boulonnées, le mécanisme du hachoir, composé d'une lame de fer forgé et d'un manche de bois entré à vif, qui actionne en même temps l'avance du maïs, par deux petites planches traversant le plateau.
- 377- Tarare, communément appelée crible, peinte rouge et décorée de motifs en spirale et en volutes jaune et bleu. Elle servait à nettoyer le grain. Hauteur: 1,18m.
- 378- Grosse pierre à meule circulaire perforée au centre et sur le côté. Diamètre: 57cm.

- 379- Chaîne d'engrenage composée de 46 rouleaux de bois tournés, retenus par des plaques de fer forgé mobiles, lesquelles sont retenues par des tiges de fer traversant chaque rouleau en son centre.
- 380- Grande roue en érable, dont la circonférence fabriquée de deux pièces de bois est arrondie en demi-cercles boulonnés les uns aux autres, à l'aide de deux plaques de métal. Huit barreaux sont maintenus à l'aide d'un moyeu de métal boulonné.  
 Cette roue faisait partie d'un système de roue d'entraînement à courroie mue par des chevaux.
- 381- Pompe à incendie sur un traîneau composé de deux patins de pin recouverts de fer, retenus entre eux par quatre traverses. Au centre d'une caisse en pin est boulonnée la pompe cylindrique en fer, munie d'un couvercle boulonné. Elle communique sur deux côtés, avec deux cylindres verticaux dans lesquels entrent les tiges aspirantes et foulantes. Les extrémités du levier basculant sont traversées par une hampe de pin. Sur un côté, un tuyau filé rejoint la pompe et communiquait avec le boyau. Sur le dessus de la caisse, à chaque extrémité, deux traverses découpées sont destinées à recevoir les boyaux. Longueur de la caisse: 1,42m.  
 Le village de Vaudreuil achète cette pompe à incendie en 1857 et construit une bâtisse pour l'abriter sur le terrain Rochon. Le village offre le service de la pompe à ceux qui ont contribué à son achat et le refuse aux autres.  
 En 1860, le village émet un règlement sur les sorties de la pompe. Il fixe à cinq chelins la première tonne d'eau, à deux chelins six deniers la seconde tonne et à un chelin les tonnes additionnelles.  
 C'est en 1863 que le village achète le traîneau qui permettra son utilisation l'hiver.
- 382- Presse à copier en fonte, composée d'une base rectangulaire servant de plateau. Le plateau supérieur, mobile, est relié à une vis actionnée par un levier horizontal terminé par deux globes. Hauteur: 37cm.
- 383- Gauche  
 Clef bénarde pourvue d'un anneau au milieu duquel est fixé le balustre prolongé par la tige moulurée qui supporte le panneton fait de deux dents, muni de coches, et le museau pourvu de dents et de coches.

- 383- (suite)  
Centre  
Clef bérarde de laiton, munie d'un bouton trèflé perforé, au milieu duquel est fixé le balustre mouluré, prolongé par la tige qui supporte le panneton, muni d'une coche, et le museau, pourvu de dents.
- Droite  
Clef forcée pourvue d'un anneau au milieu duquel est fixée la tige qui supporte le panneton triangulaire dont le museau est pourvu de dents et d'une coche.
- 384- Presse en érable, dont le piètement chevillé supporte la base comprenant un plateau, boulonné à quatre pieds chanfreinés et moulurés. Deux montants et deux côtés boulonnés à une traverse horizontale supportent le mécanisme actionné par une pièce de bois cruciforme. Deux serres servent à contrôler la pression des deux rouleaux. Hauteur: 1,10m.
- 385- Gauche  
Cadenas en fer fait de trois pièces rivetées renfermant le mécanisme, muni sur sa face d'une serrure cachée par un vantail mobile en laiton.
- Centre  
Cadenas en fer fait de trois pièces rivetées renfermant le mécanisme, muni sur sa face d'une serrure ornée d'un vantail mobile en laiton. C.1880-1890.
- Droite  
Cadenas en fer fait de trois pièces rivetées renfermant le mécanisme muni sur sa face d'une serrure ornée d'un vantail mobile. C.1875-80.
- 386- Filière à tuyau composée d'une pièce de bois à poignées chantournées. Une plaque de fer forgé trouée au centre est fixée à l'aide de deux vis, destinée à recevoir le tuyau à filer. Longueur: 60cm.
- 387- Crochet formé d'une tige d'acier terminée par une plaque ovale traversée par dix pointes, entrée à vif et rivetée perpendiculairement à un manche en frêne de forme arrondie. Longueur: 20cm.  
Servait à manipuler les poches de blé, ou autres grains.

- 388- Dard (servant à harponner le poisson) formé d'un long manche de bois arrondi, terminé par une douille de fer. Six fourchons dentelés sont reliés entre eux par la tige centrale, entrée à vif dans le manche.
- 389- Riflard de maçon, formé d'une large lame d'acier entrée à mortaise ouverte et rivetée à un manche en hêtre arrondi. Longueur: 28,5cm. Utilisé pour couper les bavures du mortier.
- 390- Grattoir en fer forgé, dont le manche est manquant. 18cmX23cm.
- 391- Boîte en pin, pour attacher la courroie à aiguiser les rasoirs. Elle est formée de cinq planches de pin clouées. Hauteur: 68cm.
- 392- Panier de forgeron, en pin, avec poignée ronde en fer forgé. Servait à ranger les outils du forgeron.
- 393- Panier de forgeron, formant une boîte à outils, en pin, dont les panneaux latéraux inclinés vers l'extérieur sont maintenus par des plaques de métal clouées. Une tige de fer, servant de poignée, est clouée aux panneaux latéraux.
- 394- Gauche  
 Embourdissoir (outil du forgeron), dont le manche, fait d'une seule pièce de fer, recourbée pour la poignée, enserre le marteau rond, dont un bout est plat et l'autre estampillé à motif floral.
- Centre  
 Marteau en fer forgé, à deux têtes. Le manche, fait d'une pièce de hêtre arrondie et peinte rouge, est percé d'un orifice auquel est fixé un "tord-nez".
- Droite  
 Tranche à fer, en fer forgé, maintenu par l'encerclement double d'une tige de fer qui en est le manche.
- 395- Chasse-mouche (ou émouchoir), fait d'un manche en hêtre auquel est clouée une crinière de cheval; utilisé par les forgerons.

- 396- Gauche  
Tenailles de forgeron pour le fer rond, composées de deux tiges d'acier formant les bras dont l'extrémité est légèrement recourbée, qui sont rivetées en forme de "X" à leur sommet en deux mâchoires rondes, terminées par des pinces pointues. Longueur: 50cm.
- Droite  
Tenailles justes de forgeron, composées de deux tiges d'acier formant les bras dont l'extrémité est légèrement recourbée, qui sont rivetées en forme de "X" à leur sommet en deux mâchoires rondes terminées par des pinces pointues. Longueur: 56cm.
- 397- Râpe pour les sabots des chevaux, faite d'une pièce de bois blanc équarrie, à laquelle a été vissée une râpe de fer. Longueur: 36cm.
- 398- Fer à cheval, en fer forgé, de forme cintrée à l'avant, et encavée à l'arrière d'une pièce en chapeau de gendarme, muni sur les côtés arrière et au centre avant d'une pièce en saillie et dont les côtés sont sertis de rainures et de perforations, dont une traversée d'un clou de fonte recourbée, à tête carrée.
- 399- Soufflet de forge, composé de deux ailes en pin, teint bleu, dont une est munie d'une soupape carrée. Les ailes sont reliées par une armature de cuir, clouée à des bandes de métal, et traversée en son centre d'une tige de suspension en fer forgé. Un bec cylindrique en fer forgé est cloué à une extrémité, et à l'autre extrémité est clouée à la traverse supérieure, une tige de fonte en forme de "V" terminée par un crochet. Longueur hors tout: 1,75m.
- 400- Semellier de cordonnerie, composé d'une buche de bouleau, dans laquelle est entrée à vif une tige de fer forgé, avec à son extrémité une semelle de fer forgé, percée de quatre trous.
- 401- Etau de cordonnier, composé de trois pièces de chêne retenues par des vis boulonnées. Longueur: 71cm.
- 402- Souliers d'homme en peau de boeuf. La semelle est faite d'une seule pièce de bois, sur laquelle est montée une tige d'assise en fer. Inscription: "Jack Carroll Maker".
- 403- Formes à souliers d'enfant, chacune tirée d'une seule pièce de pin. Une semelle de fer est fixée à l'aide de vis. Deux pièces de cuir sont fixées à l'aide de clous.

- 404- Banc de sellier en bois blanc, utilisé par le sellier pour la fabrication des selles et harnais.
- 405- Machine à repousser le cuir dont le piètement, fait de deux patins retenus par deux traverses entrées à vif, supporte quatre montants retenus à la base par deux traverses clouées et au sommet par deux traverses boulonnées. Le plateau boulonné aux montants, supporte deux supports de fonte qui retiennent deux rouleaux. Le rouleau supérieur, en acier, est guidé par le rouleau inférieur, en bois. Un pédalier actionne un levier de fonte à perle, permettant d'abaisser le rouleau inférieur. Hauteur: 89cm.
- 406- Marotte en pin (piètement original manquant). La table est tirée d'une seule pièce de pin et retient, à l'aide de clous, une planche inclinée par une traverse possédant une lame de fer vissée pour retenir le bardeau. Pivotant sur un axe de fer, la cheville est traversée à la base, d'une pièce formant pédale. Fin XIXe siècle. Longueur: 1,56m.
- Le bardeleur ou le faiseur de bardeau travaille assis à califourchon sur la marotte dont la cheville servant d'étau ressert la planchette de bardeau sous la pression du pied. La planchette ainsi fixée pouvait être facilement dégauchie et aplanie. Ce type de banc servait également au tonnelier dans la fabrication des planchettes pour la confection des tonneaux.
- 407- Départoir fait d'une pièce de fer rectangulaire tranchante, dont le manche de frêne équarri est entré à vif dans la douille de fer et solidifié par trois clous. Fin XIXe siècle. Longueur du fer: 43,5cm.
- Le départoir a souvent été fabriqué avec le contre d'une charrue. A l'aide d'un maillet on le frappait au dos du tranchant pour fendre la bille de cèdre en planchettes qui, placées par la suite sur la marotte, étaient aplanies en bardeaux.
- 408- Banc à scie en épinette, équarri à la hache, dont les quatre pieds et les trois supports à scie sont entrés à vif dans le plateau. Scie de long, dont la lame comporte deux douilles supportant les manchons de frêne. Longueur de la scie: 1,65m.
- 409- Scie de long à lame libre rivetée à un manche de fer forgé, riveté à une poignée de frêne perpendiculaire à la lame. Longueur totale: 1,99m.

- 410- Scie à chantourner dont la lame est retenue par deux poignées tournées au châssis en "H" tendu par une tige de fer. Longueur: 91cm.
- 411- Scie servant à couper les billots dans le sens de la longueur, pour faire des planches. Longueur de la lame: 39cm.
- 412- Fer de hache fait d'une seule pièce de fer percée d'une douille en sa partie supérieure en forme de losange (trouvée dans les Mohack).
- 413- Hache à équarrir dont le manche en bois arrondi et courbé est entré à vif dans le fer.
- 414- Houes (pioches à fer large et recourbé pour remuer la terre).
- 415- Gouges formées d'un ciseau de fer forgé et d'un manche de pin. Longueur: entre 50cm et 60cm.
- 416- Bondonnière en fonte, munie d'un manche tourné en merisier. Sert à percer les trous dans les barils. Longueur: 39cm.
- 417- Forets formés d'une longue tige de fer forgé façonnée à un bout en tarière hélicoïdale s'amincissant en pointe et à l'autre extrémité par un manche de bouleau arrondi et perpendiculaire. Longueur: environ 64cm.
- 418- Marteau à manche d'érable entré à vif dans la tête de fer forgé, dont une extrémité a la forme d'un cône tronqué. Longueur: 35cm.
- 419- Tille à taillant de fer forgé dont le manche en orme arrondi est entré perpendiculairement dans la douille du fer. XIXe siècle. Longueur totale: 84cm.  
La tille est un instrument de menuiserie servant à enlever les noeuds dans un travail d'aplanissage. Elle servait également à creuser les auges.
- 420- Marteau en fer forgé formé d'une tige terminée à une extrémité en une clef pour les boulons et à l'autre extrémité par une tête de marteau et un arrache-clous. Fin XIXe siècle. Longueur: 24cm.

- 421- Arrache-clous en fer forgé, auquel on a fixé deux lattes de pin servant de manche protecteur. Daté: 29 septembre 1908. Longueur: 31cm.
- 422- Gauche  
Maillet dont le manche en bois blanc, chanfreiné, est entré à vif dans la tête en bouleau. Longueur: 37cm.
- Droite  
Maillet dont le manche en bois blanc, arrondi, est entré à vif et retenu par des clous dans la tête tournée, en érable; cette dernière en forme de tonnelet, est décorée de deux rainures dont une retient un fil de fer. Longueur: 25,5cm.
- 423- Onglet, composé de deux pièces clouées entre elles, possédant différentes entailles, et dont les extrémités sont taillées en angle. Longueur: 79cm.  
Instrument qui sert à guider la scie pour découper des pièces suivant un angle déterminé.
- 424- Tour à bois, en frêne, dont la base, faite d'une seule pièce, est munie de deux supports, dont l'un mortaisé et boulonné est muni d'une pointe de fer forgé et l'autre, coulissant, d'une manivelle de fer forgé. Longueur: 1,09m.
- 425- Tour en bois blanc dont le châssis est composé de six planches chevillées et clouées entre elles, et muni de deux supports coulissants, maintenant la pièce à tourner, et d'une poignée coulissante et ajustable. Le tour était entraîné par une courroie. Longueur: 1,11m.
- 426- Vrille, dont le pied en érable fait de cinq pièces boulonnées entre elles possède deux supports calibrés, en fonte, auxquels sont fixés, à l'aide de vis papillons, deux montants de bois retenus par une traverse supérieure boulonnée. La vrille en fonte à engrenage actionné par une double manivelle est vissée aux montants. C.1828.  
Etait utilisée pour percer des trous, par exemple pour l'assemblage des poutres dans la construction d'un bâtiment.
- 427- Etau en bois, utilisé par le charpentier.

- 428- Niveau à aiguille, tiré d'une seule pièce de bois blanc, à cadran à aiguille, vitré, inséré et vissé dans la partie arquée du niveau. Deux pièces de fer forgé sont fixées à l'aide de vis aux angles. (De niveau, lorsque l'aiguille est à "midi".) Longueur: 66,5cm.
- 429- Trusquin (ou troussequin) en pin, composé d'une règle graduée et d'une bague carrée coulissante retenue par une vis d'arrêt en bois. Longueur: 24cm.  
Instrument servant à tracer des lignes parallèles à une surface dressée.
- 430- Bouvet à clé en érable dont la pièce principale comprend le ciseau ajustable muni d'une cheville chantournée, traversée par deux tiges arrondies, rivetées à un guide de largeur. Longueur: 26cm.  
Le bouvet à clé est un outil de menuisier utilisé pour creuser les moulures et les rainures. De facture industrielle, la majorité d'entre eux étaient fabriqués dans les Cantons de l'est ou aux Etats-Unis.
- 431- Idem, détail de l'autre côté.
- 432- Extrême gauche et centre gauche  
Vilebrequins composés d'une manivelle de fer forgé, arquée, et d'une poignée de bois tourné, en érable teint et ciré.  
Centre droite  
Vilebrequin en pin tourné.  
Extrême droite  
Vilebrequin composé d'une pièce de bois tournée décorée de deux pièces de métal vissées avec inscription "Sheffield". Poignée en bois et fer.
- 433- Bastringue, tirée d'une pièce d'orme chantournée. Une des deux parties de la lame de fer est entrée à vif; l'autre est vissée. Longueur: 24cm.  
Outil du tonnelier.

- 434- Rabot en érable, muni d'un ciseau ajustable, maintenu par une cheville d'ajustement. XIXe siècle. Longueur: 19,5cm.  
Le rabot est un outil de menuiserie qui est utilisé pour égaliser les surfaces et chanfreiner les angles.
- 435- Haut  
Bastringue composée d'une pièce d'érable chantournée, traversée à vif d'une lame de fer forgé.  
  
Centre  
Bastringue composée de deux pièces de bois blanc chantournées. La lame est fixée à l'aide d'une pièce de fer forgé, retenue par des oeillets.  
  
Bas  
Bastringue en bois blanc, à poignées chantournées.
- 436- Haut  
Bouvet tiré d'une seule pièce d'érable, dans laquelle s'introduisent deux ciseaux ajusteurs, un carré et un rond qui, une fois l'outil en action, servent à moulurer le bois.  
  
Bas  
Feuilleret tiré d'une seule pièce de bois, comprenant un ciseau ajustable et une plaque de métal comme point d'appui, qui est clouée, et une autre plaque servant de guide de largeur.  
Le feuilleret est un rabot servant à pratiquer dans le bois une rainure, pour y entrer une autre pièce.
- 437- Doucines à rond et à creux, munies d'un ciseau ajustable maintenu par une cheville de bois chantournée.  
La doucine à rond est un outil de menuiserie servant à tirer des moulures bombées. Les moulures à gorge, elles, étaient tirées par des doucines dites à creux.
- 438- Doucines à rond et à creux, munies d'un ciseau ajustable maintenu par une cheville de bois chantournée.  
(Voir au numéro 437 pour d'autres détails.)

- 439- Pince à glace formée de deux tiges de fer forgé boulonnées à un support de fer forgé, traversé par un manche de bouleau blanc arrondi et solidifié par un clou. Longueur: 1m.
- 440- Pince à glace formée de deux tiges de fer forgé boulonnées, dont les extrémités supérieures se terminent en poignées et les extrémités inférieures sont recourbées.
- 441- Gaffe à glace faite d'une pièce de fer forgé en forme de "L" à laquelle sont soudées à chaque extrémité deux pièces de fer recourbées et pointues. Un anneau boulonné retient une perche arrondie tirée d'une seule pièce de pin.
- 442- Charrue à glace en fer forgé. Cette charrue, qui était tirée par des chevaux, servait à couper la glace sur les rivières; cette glace était ensuite utilisée dans les glacières. Longueur de la lame: 1,5m.
- 443- Couteau à ballot de foin, fait d'une lame de fer forgé, entrée à vif et solidifiée par des clous de forge dans un manche de frêne perpendiculaire à la lame. Longueur: 85cm.
- 444- Couteau à foin, fait d'une lame dentelée en fer forgé, se séparant en deux à une extrémité et se repliant pour recevoir deux poignées de bois tournées. Longueur: 58,5cm.
- 445- Faucille à taillant dentelé, en fer forgé, entré à vif dans un manche de pin arrondi. XIXe siècle. Longueur de la lame: 36cm.  
La faucille, préférée par les femmes et les enfants pour sa légèreté, servait à couper les plantes céréales et fouragères.
- 446- Meule à aiguiser, dont le bassin est fait de quatre panneaux de bois cloués, supportant un axe d'acier qui traverse la meule de pierre.
- 447- Javelier, dont le manche recourbé, en pin, est entré à vif dans la faux de fer forgé. Le ratelier est fait de quatre longues dents de pin, séparées par une baguette, et prises à un support qui est entré à vif dans le manche. Quatre tiges de fer et deux tiges de pin forment l'arc d'appui. Une poignée de pin est boulonnée au manche. XIXe siècle. Longueur de la lame: 1,20m.  
Arrivé au Québec au XIXe siècle, le javelier est une faux et un râteau qui en plus de couper le foin, l'amasse en tas lorsque l'on travaille en cercle.

- 448- Fléau, dont le batte en pin et le maintien en frêne sont retenus par des chopes de cuir passées l'une dans l'autre. XIXe siècle. Longueur du batte: 85cm.  
Le fléau servait au battage du grain dans la batterie en automne et en hiver.
- 449- Gauche  
Râteau à foin, dont le manche se prolongeant pour former un "Y" est tiré d'une seule pièce de pin, éclatée et ouverte, dans laquelle ouverture sont fixées deux autres fuseaux de bois.  
Gauche  
Fourche à trois fourchons tirée d'une seule pièce de frêne éclatée. Trois baguettes traversent les fourchons perpendiculairement et les tiennent séparés. XIXe siècle.  
On fabrique la fourche avec une pièce de frêne, préalablement plongée dans l'eau bouillante, dont on fend l'une des extrémités de deux traits de scie de la longueur d'un fourchon. Ecartés à l'aide de coins ou de baguettes, ils formeront une excellente fourche. Selon Robert-Lionel Séguin, la fourche à trois fourchons est rare; elle en possède généralement deux.  
Celle-ci ressemble davantage aux fourches européennes qu'à l'équipement ordinairement utilisé au Québec.
- 450- Râteau à foin dont le manche en forme de "Y" est tiré d'une pièce de frêne éclatée et ouverte par un coin de pin et retenu par une traverse clouée en pin. Le manche est fixé à l'aide de plaques de fer vissées au râteau fait d'une pièce de pin dans laquelle sont entrés à vif vingt fuseaux de pin. Largeur du râteau: 1,71m.  
Manié à bras, le râteau à foin servait à ramasser le mil coupé à la faux.
- 451- Tondeuse à mouton, faite, à l'origine, d'une seule pièce d'acier trempé. Une des lames a brisé et a été réparée à l'aide d'une pièce de fer rivetée. Une lanière de cuir garde la tondeuse fermée.
- 452- Tribart fait de quatre pièces de pin dont deux traverses percées de trois orifices chacune traversées par deux chevilles d'ajustement. XIXe siècle. 42cm X 32,5cm.  
Ce type de tribart était fixé au cou des moutons pour les empêcher de traverser les clôtures de l'enclos.

- 453- Carcan en "U" inversé, tiré d'une seule pièce de frêne. Le crochet de fer forgé qui retient le carcan possède une chaîne à huit chaînons forgés en forme de "8".
- 454- Collier (anglais) de cheval, fait de deux attelles de bois amovibles, recouvertes d'une bande de fer rivetée à laquelle sont fixés trois anneaux de différentes grandeurs. La bourrure en deux parties est recouverte de cuir. Aux extrémités, des courroies ferment la bourrure et les attelles.
- 455- Chaîne anti-ruade, composée d'une chaîne munie à une extrémité d'un anneau, et à l'autre d'un crochet retenant une bande de métal recourbée. Un deuxième crochet avec une vaude peut glisser sur toute la longueur de la chaîne. Cette chaîne était attachée aux pattes arrière des vaches, pour les empêcher de ruer.
- 456- Tribart à bêtes à cornes, dont une pièce entrée à vif dans une bille de pin y est retenue par une cheville de bois. Le carcan d'une seule pièce de frêne est entré à vif dans la bille.
- 457- Tribart tiré d'une seule pièce de frêne arrondie et pliée en forme de "U" inversé, trouée à chaque extrémité où passe une cheville d'ajustement. Longueur: 45,5cm.  
Le tribart, communément appelé carcan, était passé au cou des animaux pour les empêcher de traverser les clôtures de l'enclos. Celui-ci était spécialement utilisé pour les veaux.
- 458- Joug simple, tiré d'une seule pièce de pin, muni de trois anneaux retenus par des oeillets entrés à vif, et percé de deux orifices pour recevoir le carcan absent. Longueur: 62cm.
- 459- Tribart tiré d'une seule pièce de frêne recourbée, munie à l'extrémité la plus longue d'une lame de pin boulonnée et mobile. XIXe siècle. Longueur: 1,18m.  
Ce tribart, instrument de planification animale, était passé au cou du boeuf qui, au moment de l'accouplement, l'empêchait de saisir la vache, que la lame, à l'extrémité de l'instrument, chassait.
- 460- Joug tiré d'une seule pièce de pin, muni de deux carcans en frêne entrés à vif aux extrémités. Un anneau de fer forgé est retenu par une pièce de fer forgé dans le centre du joug. Première moitié du XIXe siècle. Longueur: 1,01m.  
Le joug exclusivement utilisé pour un équipage à deux bêtes servait

- 460- (suite)  
à l'attelage du boeuf pour les instruments de la ferme fonctionnant par la traction animale.
- 461- Mors de cheval, à ballon, pour voiture, fait en fonte. Fin XIXe siècle.
- 462- Seringue en étain, utilisée par le vétérinaire. Longueur: 36cm.
- 463- Vaporisateur à insecticide, composé d'un soufflet rectangulaire, boulonné à un contenant cylindrique à bec en fer blanc. Hauteur: 22,5cm.
- 464- Semoir à trèfle, fait d'un long cadre de pin en "V", auquel a été cloué un fond de tôle perforé. Une poignée en frêne, vissée à un bloc de frêne au centre et à l'extérieur, actionne une languette de bois dentelé. Sept petites pièces de pin divisent le cadre en compartiments. Longueur: 2,80m.
- 465- Semoir à maïs, fait de deux planchettes chantournées de couleur rouge, munies chacune d'une poignée tournée et boulonnée. Une petite boîte de fer blanc est clouée à une planchette. Deux pièces de cuir sont clouées sur l'épaisseur des planchettes. L'extrémité inférieure est retenue par deux plaques de fer vissées. Longueur: 81cm.  
Les grains étaient déposés dans la boîte dont le débit était contrôlé et permettait de semer, en activant les poignées, le nombre de grains voulu.
- 466- Van en pin, dont le panneau incurvé, muni de deux poignées clouées en frêne, est cloué au plateau, fait de trois planches. Début XIXe siècle. Longueur: 1,42m.  
Le van est utilisé pour secouer le grain afin de le nettoyer.
- 467- Tamis rectangulaire pour le grain, dont le cadre, fait de quatre planches chanfreinées et clouées, retient un treillis métallique cloué. 46cm X 61cm.

- 468- Tamis circulaire, fait d'une seule latte de pin retenue par les tiges du treillis métallique, en étoile, sur lequel est tournée en une spirale continue, une broche de fer. Utilisé pour les grains de blé. Diamètre: 46,5cm.
- 469- Pelle, faite d'une seule pièce de pin équarrie. XVIIIe siècle. Longueur: 1,55m.
- 470- Pelle à grain, dont la poignée ajourée, le manche et la pelle sont tirés d'une seule pièce de pin. XIXe siècle. Longueur: 93,5cm.  
Le fermier se fabrique une large pelle de bois, taillée dans une même pièce, avec laquelle il ramasse le grain après le battage, pour le remiser dans le coffre à grain.
- 471- Hachoir dont le manche, fait d'une seule pièce de bois arrondie, soutient trois tiges de fer forgé, entrées à vif et encerclées d'une douille de fer. Aux extrémités des tiges sont rivetés trois couteaux incurvés de longueurs différentes. Longueur: 78cm.  
Cuvier en orme, encerclé de deux cerceaux de fer rivetés.  
L'ensemble servait à hacher et préparer la nourriture des animaux.
- 472- Auge, tirée d'un tronc d'arbre, auquel on a fixé à l'aide de clous aux extrémités deux panneaux latéraux en demi-cercle, tirés d'une seule pièce de pin. Longueur: 1,10m.
- 473- Auge à avoine. Le corps en demi-cercle est tiré d'une seule pièce de pin; les panneaux latéraux sont cloués à cette pièce. Longueur: 1,53m.
- 474- Coffre à grain, en pin, sans couvercle, dont les panneaux décorés de moulures en dent de loup, et formés de deux planches, sont fixés à l'aide de clous de forge aux montants intérieurs du bâti. Le fond, fait de deux planches, est cloué aux panneaux latéraux. Une planche coulissante dans une rainure pratiquée à l'intérieur des panneaux sépare le coffre en deux compartiments. C.1800. Longueur: 1,87m.  
Le coffre à grain, généralement placé dans les combles de la maison de ferme, servait à remiser le grain pour l'hiver. On le remplissait à l'aide de la pelle à grain généralement taillée d'une seule pièce.

- 475- Bard à bras, en pin et frêne, utilisé pour emporter un baril. Longueur: 1,42m.
- 476- Cric pour "buggy", dont le pied à doubles patins est boulonné au double montant qui retient par des boulons le levier fait de quatre pièces de bois, avec une plaque de fer forgé dentelé vissée.
- 477- Idem, détail de l'autre position.
- 478- Pioche. Le manche, tiré d'une seule pièce d'orme équarrie, maintient une pioche à deux dents en fer forgé. Longueur de la pioche: 33cm.
- 479- Tarière, formée d'un manche de bois arrondi, traversant la douille de la tige de fer forgé, dont l'extrémité comporte une spirale rivée. Longueur: 1,22m.  
La tarière est un outil de charpentier, qui l'utilisait pour percer des trous dans le bois.
- 480- Arrache-pieux, dont les deux montants, retenus par deux traverses horizontales, supportent un axe pivotant, muni d'une roue d'engrenage à chaîne, munie d'un cran d'arrêt actionné par un levier.
- 481- Charrue en frêne, dont les mancherons en retrait, retenus entre eux par deux tiges de fer forgé, sont boulonnés au versoir, muni en sa pointe, d'un soc en fer forgé boulonné. Deux planchettes sont clouées près du soc et sont entrées à vif dans une traverse arrondie assemblée à mi-bois à l'autre extrémité du versoir. Deux chevilles rectangulaires boulonnées au versoir retiennent la perche, munie à l'avant d'un anneau de fer forgé, boulonné à un "U" en fonte.  
La charrue actionnée par la traction animale est l'instrument indispensable au cultivateur pour retourner le sol.
- 482- Charrue, dont le soc, le versoir, l'age et le coutre sont faits en fonte, reliés aux mancherons de pin par des boulons et des tiges de fer boulonnées. C.1860. Longueur totale: 2,70m.
- 483- Moissonneuse, dont la base supporte un plateau à l'arrière, et un mécanisme à engrenage boulonné; ce dernier actionne une faucheuse et, à l'aide d'une courroie, une batteuse, et est relié aux côtés latéraux ajustables à l'aide de vis papillons et de boulons.

- 484- Idem, détail.
- 485- Premier plan  
Epée avec étui - période Georges V.  
Deuxième plan  
Epée à deux fourreaux, étui en cuir. Appartenait au Sénateur Vien.
- 486- Mousquet à percussion français "St-Etienne", calibre .72. 1860.
- 487- Epée d'officier de la cavalerie française; 1830.
- 488- Epée d'officier de la cavalerie anglaise - "Wilkinson"; 1808.
- 489- Sabre de la marine anglaise, avec une poignée de fer; 1800. Longueur: 83cm.
- 490- Courte épée de l'artillerie française, poignée de bronze; 1840. Longueur: 58,5cm.
- 491- Carabine américaine à percussion "Joslyn", calibre .56; 1864.
- 492- Idem, détail.
- 493- Corne d'appel en corne.
- 494- Mousquet à pierre (percussion) anglais "Tower", calibre .75; 1797.
- 495- Bayonnette anglaise pour le mousquet "Tower" de calibre .75; 1797.
- 496- Gauche  
Instrument pour fabriquer les cartouches; c.1880-1930.  
Droite  
Moule pour fabriquer des balles de fusil domestiques; c.1837-38.

- 497- Dernière porte du moulin à vent de la Pointe du Moulin, Ile Perrot. Porte dont les montants, retenus par trois traverses horizontales mortaisées et clouées, supportent un panneau inférieur composé de 17 planchettes embouvetées en biais. La fenêtre est divisée en 33 triangles séparés entre eux par des baguettes moulurées clouées.
- 498- Musée de Vaudreuil.
- Ancienne école Saint-Michel de Vaudreuil, construite de 1857 à 1859, restaurée au début des années '60.
- C'est en 1965 qu'ouvre officiellement le Musée historique de Vaudreuil. Avant cette date, le Musée, initiative de la Société historique de Vaudreuil-Soulanges, était logé à l'Ile Perrot, et portait le nom de Musée historique de l'Ile Perrot.
- 499-500- Génériques.